



VOUS DÉMÉNAGEZ? VOUS AVEZ UN NOUVEAU COURRIEL?

RESTEZ EN CONTACT

Lorsque vous déménagez ou changez d'adresse courriel, faites nous parvenir votre nouvelle adresse afin que nous puissions continuer de vous envoyer le *Parasol*, l'information sur les négociations et les élections et tout autre matériel important du SIINB.

Communiquez avec Jennifer Heade, coordonnatrice des dossiers des membres, par courriel à jheade@nbnu.ca ou sans frais, au 1 800 442-4914.

COMMENT COMMUNIQUER AVEC LE BUREAU PROVINCIAL

Téléphone : 1-800-442-4914 ou 506-453-0829

Télécopieur : 506-453-0828 | info@nbnu.ca | www.siinb.ca



ÉNONCÉ DE MISSION

La mission du SIINB est d'améliorer la vie au travail des infirmières et infirmiers, et leur mieux être sur le plan social, économique et personnel.

VISION

Le SIINB est la voix professionnelle, crédible et respectée qui se porte à la défense du personnel infirmier et du système public de soins de santé.

POLITIQUE SUR LES LANGUES OFFICIELLES - ARTICLE 18

(a) Langues officielles – Le SIINB a pour principes :

- (i) que la disposition de services bilingues est une priorité du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau Brunswick;
- (ii) que le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau Brunswick doit s'efforcer d'offrir des services dans les deux langues officielles à tous ses niveaux;
- (iii) que de telles initiatives ne doivent entraîner aucune influence négative sur les membres du personnel.

(b) Services de traduction – Tous les documents distribués aux président(e)s des sections locales ou à l'ensemble des membres par le SIINB pour l'assemblée générale annuelle et les réunions du conseil exécutif doivent être disponibles dans les deux langues officielles au moment de leur distribution.

RÉDACTRICES EN CHEF

Alix Saulnier, Sarah Bonnar, Paula Doucet

COLLABORATEURS ET COLLABORATRICES

Paula Doucet, Matt Hiltz, Maria Richard, Debbie Gill, Catherine Little, Kathy LeBlanc, Judy Whitty, Debbie Carpenter, Maria Cormier, Angela Miller, Alix Saulnier, Renée Boudreau, Raelyn Lagacé, Karine Savoie

POUR NOUS JOINDRE

Bureau provincial du SIINB
103, allée Woodside
Fredericton (N.-B.) E3C 0C5

Téléphone : 506 453-0829

Téléc. : 506 453-0828

Numéro sans frais : 1 800 442-4914

Courriel : info@nbnu.ca

TABLE DES MATIÈRES

5

Rapport de la
présidente



10

Rapport du
directeur général



4 Ordre du jour de l'AGA

4 Principale conférencière

5 Rapport de la présidente

10 Rapport du directeur général

12 Rapport de la vice-présidente

14 Rapport de la 2^e vice-présidente

16 Rapports des représentantes
d'unité

22 Comité organisateur de
l'assemblée annuelle

23 Modifications aux Statuts et
Règlements 2024

24 Résolutions 2024

26 Bilan de l'année

30 Candidates aux élections

33 Bourses d'études

35 États financiers

48 Rapport du comité des finances

49 Budget

50 Notes au budget

51 Placements

52 Dates importantes

53 Abréviations et acronymes

54 Dons et contributions du
SIINB en 2023



Rallye pendant l'AGA 2023

ORDRE DU JOUR DE L'AGA

INVITATION OUVERTE À ASSISTER À LA 50^E ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU SIINB
DU 21 AU 24 OCTOBRE | DELTA FREDERICTON

LUNDI 21 OCTOBRE 2024

8 h 30 – Inscription

De 9 h à 11 h – Pré-sessions

De 11 h à 11 h 45 – Session pour les nouveaux participants

De 12 h à 15 h – Rencontre avec les représentants d'unités

De 15 h à 16 h 30 – Début de la célébration du 50^e AGA

De 19 h à 21 h – Réception vin et fromage, ouverture de l'encan de solidarité

MARDI 22 OCTOBRE 2024

De 7 h 30 à 8 h 30 – Inscription

De 8 h 30 à 15 h – Séance d'affaires

17 h 30 – Banquet en or et noir

MERCREDI 23 OCTOBRE 2024

De 7 h 30 à 8 h 30 – Inscription

De 8 h 30 à 16 h 30 – Séance d'affaires

JEUDI 24 OCTOBRE 2024

De 7 h 30 à 8 h 30 – Inscription

De 8 h 30 à 12 h 30 – Séance d'affaires et conférencière : Martha Chaves

PRINCIPALE CONFÉRENCIÈRE

MARTHA CHAVES

Martha Chaves est une humoriste, scénariste et actrice primée dont la carrière s'étend sur plus de vingt ans. Elle est une habituée des circuits d'humour au Canada, aux États-Unis et en Amérique latine, de Just for Laughs et d'autres grands festivals, ainsi que de la radio de la CBC, pour n'en citer que quelques-uns.

Martha se décrit comme la « plus célèbre humoriste LGBTQ+ nicaraguayenne-canadienne au monde », mais malgré la nature unique de son spectacle, elle est hilarante, attachante, universellement drôle et accessible. On peut l'entendre fréquemment dans les émissions *The Debaters* et *Laugh Out Loud* de la CBC, et elle participe régulièrement à la populaire émission *Because News* de la CBC.

Depuis qu'elle a divulgué son orientation sexuelle, en 2009, Martha défend la communauté 2ELGBTQIA+, s'est fait connaître pour sa vision humoristique de la politique au Canada et milite pour diverses initiatives de lutte contre l'intimidation.

Tout en mettant en lumière des questions importantes, Martha se donne pour mission de nous faire rire.



RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

PAR PAULA DOUCET

En cette fin d'exercice, nous pouvons certainement affirmer que 2024 a été une année sur laquelle nous pouvons jeter un regard rétrospectif et nous demander où nous nous sommes trompés. Je soulève ce point en raison de la découverte de la dépense massive de l'argent des contribuables néo-brunswickois pour les services (et le mauvais usage) d'infirmières et infirmiers d'agences privées à but lucratif.

Le SIINB a joué un rôle déterminant dans l'enquête-reportage du *Globe and Mail* en février dernier, qui a révélé le coût exorbitant du recours à des infirmières et infirmiers d'agences pour maintenir notre système de soins de santé à flot face à une pire pénurie d'effectifs infirmiers jamais vue.

Ce rapport ainsi que les demandes du SIINB et de la FCSII sont l'une des raisons pour lesquelles Paul Martin, le vérificateur général du Nouveau-Brunswick, a effectué une vérification de l'efficacité des contrats conclus entre nos régions régionales de la santé (RRS) et les agences de soins infirmiers. Depuis, M. Martin a déclaré qu'il s'agissait de l'un des audits les plus alarmants de sa carrière. Le niveau de risque, le manque de surveillance et de responsabilité, et l'absence

d'examen juridique des contrats étaient stupéfiants. En outre, les contrats ont coûté 174 millions de dollars et nous ne sommes toujours pas au bout de ces dépenses inconsidérées. Nous sommes obligés de nous demander : sérieusement, où nous sommes-nous trompés?

Les infirmières et infirmiers alertent les gouvernements et les employeurs depuis des décennies, mais rien n'a été fait pour atténuer cette pénurie. Nous voici donc dans l'œil du cyclone, essayant de nous en sortir, mais nous continuons à nous embourber davantage. Malheureusement, c'est ce que l'on retiendra de 2024 dans les années à venir : 174 millions de dollars dépensés sans véritable rendement du capital investi, sauf pour des entreprises comme Canadian Health Labs.



Paula Doucet

FÉDÉRATION CANADIENNE DES SYNDICATS D'INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS (FCSII)

L'année a été exceptionnellement chargée pour la FCSII et nous avons effectué beaucoup de travail à l'échelle nationale. En tant que membre du Conseil exécutif national (CEN), nous avons la responsabilité de fournir notre point de vue et de participer aux activités, en veillant à ce que la voix des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick soit entendue à la table nationale.

Avant de détailler le travail accompli au cours de la dernière année, permettez-moi de vous présenter la FCSII et ce qu'elle fait. La FCSII est le plus important organisme d'infirmières et d'infirmiers au Canada, représentant 250 000 effectifs infirmiers syndiqués de première ligne et personnes étudiantes en soins infirmiers dans tous les secteurs de la santé. Elle regroupe neuf syndicats provinciaux d'infirmières et infirmiers ainsi que l'Association des étudiant(e)s infirmier(ère)s du Canada afin d'amplifier la voix du personnel infirmier dans tout le pays et de défendre les grandes priorités qui renforceront les soins de santé publique à l'échelle du Canada.



Délégation du Nouveau-Brunswick à l'École du travail de l'Est

L'un des avantages d'appartenir à la FCSII consiste de l'accès aux recherches de haut niveau de l'organisme pour faire valoir nos arguments auprès du gouvernement et des employeurs. La récente publication *Les heures sécuritaires sauvent des vies!*, que nous avons présentée lors de nos réunions du Conseil exécutif en avril, est une excellente étude sur les heures de travail sécuritaires pour les infirmières et infirmiers. Nous disons depuis des années que les effectifs infirmiers ont besoin d'un meilleur équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée, et d'horaires prévisibles pour fournir des soins sûrs et efficaces aux patientes et patients, aux résidentes et résidents, et à la clientèle. Trois recommandations ont découlées des principales conclusions de l'étude concernant la législation et la réglementation, la santé et la sécurité au travail, et les horaires de travail.

La fatigue est reconnue comme un risque au travail en raison de son association avec une diminution du rendement cognitif et physique, qui peut être semblable aux effets observés chez les personnes ayant une forte teneur d'alcool dans le sang. Un grand nombre de données probantes dans de multiples contextes de travail, dont les soins de santé, mettent en évidence les risques de fatigue associés aux longues heures de travail consécutives

et aux principaux résultats en matière de santé et de sécurité. Il ne s'agit là que de l'un des nombreux documents de recherche offerts sur le site Web de la FCSII.

La participation au CEN de la FCSII offre aussi un autre avantage, à savoir la possibilité d'apprendre de nos homologues du monde entier. Dans le cadre de la campagne « Renforcez les effectifs – sauvez des vies », certains membres du CEN ont participé à un voyage d'études sur les modèles de ratio infirmière et infirmier-patient. Ce voyage d'études a été divisé en trois visites. La première s'est déroulée en Irlande en mai, sous l'égide de l'Irish Nurses & Midwives Organization. La deuxième, qui a été organisée par le Royal College of Nurses (RCN) en juin, a eu lieu dans le Pays de Galles, en Écosse et en Angleterre.

J'ai été chanceuse d'avoir l'appui de votre conseil d'administration pour participer à la première partie de la visite en Irlande et en Irlande du Nord, en compagnie de représentantes et représentants de la FCSII, du NSNU, du SUN, de l'UNA et du PEINU. Cette visite de neuf jours nous a permis de nous rendre dans différents établissements autour de Belfast et de Dublin, et d'entendre comment il a été possible de passer de la proposition de ratios de sécurité pour les patients à la mise en œuvre. En 2014, au Beaumont Hospital de Dublin, le cadre

de travail pour des ratios infirmières et infirmiers-patients et de combinaison de compétences a été introduit. Le projet pilote initial a commencé en 2015 et visait à tester la faisabilité et l'incidence de la mise en œuvre de ratios infirmière et infirmier-patient particuliers dans différentes unités hospitalières. Les projets ont été étendus à d'autres hôpitaux et unités en 2017 et 2018.

Voici le fait le plus intéressant : il n'y avait AUCUN poste vacant au Beaumont Hospital de Dublin dans les cas où des ratios infirmières et infirmiers-patients avaient été mis en place. Nous avons bien sûr été stupéfaits de constater qu'il n'y avait aucun poste vacant, et l'hôpital appuie véritablement tous les membres de son personnel dans leur parcours de formation, quel que soit le titre auquel ils aspirent, qu'il s'agisse d'une personne étudiante infirmière ou d'une ou infirmier exerçant à un niveau avancé – l'équivalent d'une infirmière ou un infirmier praticien dans notre pays.

À Belfast, au Royaume-Uni, les effectifs infirmiers sont représentés par le RCN, qui est la plus grande organisation professionnelle et le plus grand syndicat d'infirmières et infirmiers au Royaume-Uni. En 2011, le congrès du RCN a voté à une écrasante majorité en faveur de ratios de personnel légalement applicables. Son taux de vacance était d'environ 1 725 et un taux de vacance similaire a été estimé dans le secteur des maisons de retraite indépendantes ou des foyers de soins à la fin de l'année 2023. Bien qu'il n'y ait pas actuellement de ratios infirmière et infirmier-patient en place, le RCN s'engage pleinement à assurer une dotation en personnel infirmier sûre. Il continue d'avoir comme priorité d'exiger à son ministère de la Santé et au conseil de direction d'Irlande du Nord de rendre compte de la mise en œuvre des mesures nécessaires pour fournir des soins de santé de haute qualité.

Cette visite m'a permis d'obtenir des renseignements précieux sur la manière dont nous pouvons faire fonctionner le système au Nouveau-Brunswick, et d'appuyer un sommet national organisé par la FCSII en novembre avec les principales parties prenantes de chaque province. Nous savons qu'il est possible d'y arriver : la clé est d'en convaincre le gouvernement. Il s'agit d'un défi pour le gouvernement actuel, mais vos équipes de négociation et moi-même nous engageons à faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que le Nouveau-Brunswick dispose de ratios infirmières et infirmiers-patients sûrs afin de vous aider à fournir aux Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois les soins auxquels ils ont droit.



Paula Doucet avec les représentants syndicaux de la FCSII, NSNU, SUN, UNA et PEINU lors du voyage d'études en Irlande et l'Irlande du Nord en mai 2024



Les leaders syndicaux du Canada à la réunion du Conseil de la Fédération, à Halifax

CONSEIL DE LA FÉDÉRATION

En juillet 2024, le Conseil de la Fédération, composé des premiers ministres de tout le Canada, s'est réuni à Halifax pour sa discussion annuelle. La FCSII a pu accueillir 11 premiers ministres et certains de leurs cadres supérieurs pour un déjeuner d'information. L'accès aux soins à tous les âges a été le sujet de discussion de cette année.

Le Dr Samir Sinha, la Dre Jane Philpott et l'infirmière praticienne Santina Weatherby se sont joints à nous. Ces experts ont discuté des questions relatives aux infirmières et infirmiers praticiens et aux soins primaires, aux soins de longue durée et à la pénurie de personnel infirmier au Canada. Ils nous ont également fait part de nombreux faits intéressants :

- Au total, 10 790 infirmières et infirmiers praticiens sont enregistrés au Canada.
- Au Canada, 1 personne sur 5 n'a pas de médecin traitant.
- L'Ontario compte 25 cliniques dirigées par des infirmières et infirmiers praticiens et en ajoute 5 autres.
- L'Ontario compte également 47 % des infirmières et infirmiers praticiens du Canada (5 114).
- Statistique Canada a enregistré 760 postes vacants d'infirmier praticien au Canada au cours du premier trimestre de 2024.

Pour ce qui est des soins de longue durée, les infirmières et infirmiers mentionnent ce qui suit :

- 54 % affirment que la qualité des soins sur leur lieu de travail s'est détériorée au cours de la dernière année.
- 30 % rapportent que de meilleurs niveaux de dotation en personnel amélioreraient leur vie professionnelle et les inciteraient à rester plus longtemps dans leurs fonctions.
- 36 % sont insatisfaits de leur choix de carrière.
- 15 % envisagent de quitter la profession au cours de la prochaine année.

Statistique Canada indique qu'il y aura 43 065 postes vacants en soins infirmiers d'ici le premier trimestre de 2024. Au cours des cinq dernières années, ce nombre a augmenté de 187 %. Le nombre d'infirmières et infirmiers immatriculés, le plus grand groupe de titres infirmiers au Canada, n'a pas suivi la croissance de la population.

En 2022, il y avait 761 II pour 100 000 habitants par rapport à 780 II pour 100 000 habitants en 2015. Une analyse réalisée en 2018 prévoit une pénurie de 117 600 infirmières et infirmiers au Canada d'ici 2030. Le Canada compte moins d'effectifs infirmiers en soins directs que de nombreux autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), notamment les États-Unis, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, soit 10,3 infirmières et infirmiers pour 1 000 habitants. Le Dr Sinha et la Dre Philpott ainsi que l'infirmière praticienne Santina Weatherby ont donné des exemples concrets de ce qu'il faut faire pour résoudre ces problèmes dans toutes les provinces et tous les territoires du Canada. Je suis heureuse de dire que notre premier ministre et ses cadres supérieurs étaient engagés, ont pris des notes et ont posé d'excellentes questions, et j'ai fait un suivi auprès d'eux la semaine suivant la rencontre avec le Conseil en vue d'incorporer certaines des solutions dans les négociations pour tous les membres du SIINB.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Je tiens tout d'abord à souhaiter la bienvenue à Angela Miller, IAA, et à Raelyn Lagace, IP, au sein du conseil d'administration. Dans le cadre de l'AGA de l'année dernière, une résolution avait été adoptée visant à ce qu'une ou un IP et une ou un IAA siègent au conseil d'administration. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé aux groupes désignés. Huit IAA se sont portées candidates à l'élection, et Angela Miller a été élue; Raelyn Lagace a été élue par acclamation en tant que représentante des IP. Le fait d'avoir leur perspective, leur voix et leur expertise à la table du conseil a enrichi le travail que nous pouvons faire au nom de tous les membres du SIINB.

Étant donné que le travail quotidien requis par le SIINB a augmenté en raison de la participation à de nombreux comités et des attentes accrues en matière de visibilité publique, nous avons jugé avantageux de transformer la vice-présidence en un poste permanent d'agent à temps plein au sein du bureau. L'éducation et la recherche locale faisant partie du portefeuille, il a été ainsi possible de consacrer plus d'efforts à l'éducation et à la formation des membres, en collaboration avec l'agente de la formation, Joanne Quinn. Notre première vice-présidente actuelle, Maria Richard, a également été en mesure de tendre la main aux sections locales qui éprouvaient des difficultés à mettre en place des exécutifs et de les aider dans ce processus.

Nous avons la chance d'avoir un groupe dévoué qui prend le travail du conseil d'administration au sérieux et qui se présente préparé et bien informé aux réunions ou quand vient le temps de représenter le SIINB.

EXERCICE DE NOUVELLE MARQUE AVEC STIFF

Nos liens avec l'agence de marketing et de stratégie de marque Stiff durent depuis près d'un an. Nous avons fait appel à l'équipe de Stiff après avoir aimé le travail qu'elle avait fait pour l'Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario (AIIO). Alors que nous nous préparons à célébrer le 50^e anniversaire du SIINB, le moment était venu d'examiner la façon dont nous menons nos activités et communiquons avec nos membres, la direction que nous envisageons de prendre et les moyens à prendre pour devenir plus efficaces au cours des 50 prochaines années.

L'équipe de Stiff a rencontré notre conseil d'administration en janvier, puis nos dirigeantes et dirigeants locaux en avril lors de nos réunions du conseil exécutif. Elle s'est également rendue dans plusieurs collectivités de la province en mai et prévoit revenir pour poursuivre la conversation avec nos membres. Il est important que les membres du SIINB participent à l'élaboration de la nouvelle image de marque afin de s'y refléter et d'être fiers de ce qu'elle représente.

La mise à jour de la marque du SIINB demande beaucoup de travail et les membres doivent être au cœur du processus. L'histoire, l'image, les émotions et le résultat doivent tous résonner avec nos membres d'une manière ou d'une autre. C'est la raison pour laquelle l'équipe Stiff



James Hanington de Stiff entame une discussion avec Lisa Boudreau lors des réunions du conseil exécutif, avril 2024

travaille de façon réfléchie en notre nom et qu'elle fait régulièrement rapport au conseil d'administration. Le travail se poursuivra jusqu'au printemps 2025 et le lancement officiel aura lieu en avril de cette année. Restez à l'écoute et n'hésitez pas à participer aux activités de Stiff lorsqu'elles se dérouleront dans votre région.

RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION ET RELATIONS GOUVERNEMENTALES

Cette année, nous avons fait appel à Narrative Research pour participer aux sondages trimestriels de l'Atlantique. Cet exercice nous permet d'obtenir des données approfondies sur la région atlantique et de demander la rédaction de questions de manière rentable. Nous demandons des questions au public depuis plusieurs années et les résultats ont été positifs.

Nous avons posé six questions dans le sondage du début de l'été, notamment en demandant aux répondantes et répondants de classer les professions les plus dignes de confiance en matière de soins de santé. Résultat : les infirmières et infirmiers arrivent en deuxième position avec une note de 8,4 sur 10, juste derrière les pharmaciennes et infirmiers (8,6). Nous avons également appris que 87 % des personnes interrogées seraient favorables à une limitation par la loi du nombre d'heures de travail continu d'une infirmière ou d'un infirmier. Nous disposons ainsi de données précieuses et impartiales que nous pouvons utiliser pour défendre notre profession. Les sondages d'Atlantic Quarterly sont diffusés au public tous les quatre mois. Nous utiliserons donc cette firme l'année prochaine pour recueillir des données utiles.

Il y aura des élections provinciales le 21 octobre prochain. Le SIINB est un organisme non partisan, mais cela ne signifie pas pour autant que nous ne sommes pas politiques. Le conseil d'administration a appuyé l'idée de lancer une campagne électorale intitulée « Vote santé », qui est décrite en détail à la page 26 du présent rapport.

En tant qu'infirmières et infirmiers, nous devons tenir le gouvernement responsable de faire des soins de santé une priorité pour tous les gens les Nouveau-Brunswick et pour les effectifs infirmiers qui maintiennent le système en place. Nous devons informer la population que les infirmières et infirmiers votent, qu'ils surveillent la situation et qu'ils demanderont des comptes au gouvernement.

Notre responsabilité en matière de politique au Nouveau-Brunswick va au-delà de la campagne « Vote santé ». En tant que membres du SIINB, je vous demande d'accéder à la trousse d'action politique sur notre site Web, de vous tenir informés, de poser des questions à vos candidates et candidats locaux et, surtout, de voter le 21 octobre ou avant. Votre vote est important et vous pouvez vraiment changer la donne.

FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU NOUVEAU BRUNSWICK

La Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick (FTTNB) continue de promouvoir et de protéger les travailleuses et travailleurs syndiqués du Nouveau-Brunswick, et de parler en leur nom. Malgré le fait que la FTTNB ne soit dotée que d'un seul employé et d'un seul président élu à temps plein, elle continue d'exprimer ses préoccupations et ses

opinions en ce qui concerne les travailleuses et travailleurs de la province. Je remercie le président Danny Légère d'avoir appuyé le SIINB dans un communiqué de presse demandant la réalisation d'une enquête publique sur l'utilisation d'agences de soins infirmiers privées à but lucratif.

Nous n'avons pas réussi cette année à relancer le camp d'été pour les jeunes Blair Doucet et un sommet d'une fin de semaine pour les jeunes en raison d'un manque d'intérêt. Si vous avez des idées pour encourager les jeunes de 12 à 17 ans à s'informer sur les syndicats, n'hésitez pas à me les communiquer pour que je les présente à la FTTNB.

Cette année, le Gala des femmes en leadership, organisé par le comité des femmes de la FTTNB, se tiendra à Saint John le 19 octobre. Beatrice Bruske, présidente du Congrès du travail du Canada, sera la conférencière invitée.

RÉGIMES DE PENSION

Comme bon nombre d'entre vous le savent, il y a eu beaucoup de discussions sur le transfert de certains régimes de retraite vers des régimes à risques partagés existants. Nos membres du secteur des foyers de soins seront transférés au Régime à risques partagés de certains employés syndiqués (RRP CES) avec nos autres membres du SIINB. Des discussions sont en cours avec les parties concernées, y compris l'Association des foyers de soins du Nouveau Brunswick, le SIINB et l'avocat du régime de retraite du GNB. Nous continuons de travailler avec les parties afin d'assurer une transition en douceur pour nos membres.

Douze années se sont écoulées depuis la création du RRP CBE et celui-ci continue de connaître une solide santé financière. Cette année, le conseil d'administration a été en mesure d'accorder des avantages substantiels aux membres, conformément à la politique de financement du régime. Toutes ces améliorations ont été mentionnées dans le bulletin d'information de printemps de Vestcor. Il est important de noter qu'une indemnité compensatrice du coût de la vie a été accordée à tous les participants et participantes du régime. Cette indemnité s'élève à 5,59 % pour les membres actifs, les membres titulaires d'une pension et les membres retraités.

Le SIINB détient trois sièges au conseil d'administration du régime, ainsi qu'un fiduciaire en formation. La courbe d'apprentissage est énorme lorsqu'il s'agit du jargon des pensions et des investissements, mais soyez assurés que tous les fiduciaires du SIINB continuent de suivre des cours en vue d'obtenir une maîtrise en normes de gestion fiduciaire. Nous voulons ainsi nous assurer que nous disposons de solides connaissances en matière de responsabilités fiduciaires à l'égard des pensions. L'équipe du RRP CES a tenu sa première assemblée annuelle d'information (AAI) en novembre 2023, dont l'enregistrement se trouve sur le site Web de Vestcor. Nous prévoyons tenir une autre AAI en novembre 2024, alors restez à l'affût de l'invitation, de la date et de l'heure.

Je suis également fiduciaire du Régime de pension des services publics du Nouveau-Brunswick (RRSPSNB) et du Régime de pension des employés à temps partiel et saisonniers du Nouveau Brunswick. Bien que nous n'ajoutions plus de nouveaux membres du SIINB à ces régimes, nous avons des membres qui en font toujours partie, raison pour laquelle le SIINB siège aux comités de ces régimes.

CONCLUSION

Je dis toujours qu'il est difficile de rendre compte de l'important travail quotidien dans mon rapport annuel, parce que et tout ce que nous faisons importent – et je ne le fais pas seule. Le SIINB est doté d'une équipe incroyable qui travaille d'arrache-pied tous les jours, en notre nom.

Malgré les défis que nous devons relever, 2024 est une année à célébrer. **En effet, le SIINB fête ses 50 ans!**

Il s'agit d'un jalon important, que nous comptons célébrer lors de l'AGA en octobre. J'espère que vous avez tous apprécié les tirages au sort mensuels en direct sur Facebook que nous effectuons depuis novembre 2023 et qui sont décrits plus en détail à la page 26. Le fait que le conseil d'administration, l'équipe de négociation des foyers de soins, un président de section locale et notre première vice-présidente participent à ces tirages démontre que le SIINB n'est pas un organisme unipersonnel – c'est l'affaire de toutes et tous!

Il faut un effort collectif pour atteindre de grandes réalisations, fait qui a été illustré au cours des 50 dernières années du SIINB. Nous avons connu de grands progrès et je ne peux qu'imaginer ce que les 50 prochaines années nous réservent, à mesure que nous renforçons notre détermination et que nous nous efforçons de faire mieux.

Comme toujours, je me réjouis de vous voir nombreuses et nombreux à l'AGA d'octobre pour lancer des conversations et des discussions, et manger ensemble. La solidarité commence de cette façon et c'est grâce à des activités de ce type que nous pouvons l'établir entre nous.

Au moment de conclure mon rapport annuel, je souhaite prendre un moment pour évoquer notre thème de cette année : « Honorer le passé, célébrer l'avenir ». Ce thème a été utilisé par d'autres syndicats et revêt une grande importance pour notre organisme, notre profession et l'ensemble du mouvement syndical.

Je rends hommage à mon passé en concluant par une citation d'une personne qui n'est peut-être pas célèbre pour beaucoup, mais qui est un héros à mes yeux : l'ancien président de la FTTNB, l'ancien président de la section locale 5385 de l'USWA, mon père, Blair Doucet. Selon lui, les syndicats doivent parler au nom des personnes qui ne peuvent ou ne veulent pas parler pour elles-mêmes. Sa version de l'histoire syndicale était concise et précise :

« L'histoire révèle qu'il est possible de progresser lorsque les syndicats s'unissent dans la solidarité et que les travailleuses et travailleurs décident qu'il est temps d'agir. »

- Blair Doucet, 1999

Et je célébrerai notre avenir – un avenir meilleur pour toutes et tous!

En solidarité, pour toujours!



Paula Doucet

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

PAR MATT HILTZ

NÉGOCIATIONS

Au moment où je rédige ces lignes, les membres du SIINB avaient demandé à nos équipes de négociation de faire en sorte qu'ils aient plus d'argent en poche chaque mois et que d'importants changements soient apportés aux conditions de travail à l'issue de cette ronde de négociations.

Nos équipes ont régulièrement rencontré celles des employeurs et, en juillet, nous avons terminé les discussions portant sur les questions d'ordre administratif et commencé à examiner les aspects non monétaires qui ont une incidence sur vos conditions de travail. Les équipes savent aussi qu'il y aura des élections provinciales en octobre et qu'elles ont la possibilité de conclure un accord avant la tenue des élections.

Si vous lisez ces lignes et nous avons obtenu des accords de principe, cela signifie que les équipes ont soutiré tous les dollars et tous les compromis possibles sans rien perdre. Si vous lisez ces lignes et que nous n'avons pas d'accords de principe, cela veut dire que le processus sera interrompu en août et au début septembre et qu'il pourrait s'écouler un certain temps avant que nous puissions vous soumettre des accords de principe.

LOI SUR LA PÉRENNITÉ ET LE TRANSFERT DE RÉGIMES DE PENSION (LPTRP)

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) a voulu convertir les régimes à prestations déterminées de groupes du secteur public du SCFP en régimes à risques partagés. Parce que cela n'a pas fonctionné, le GNB a élaboré une loi exigeant que cinq groupes de régimes à prestations déterminées soient transférés dans un régime à risques partagés de leur choix.

Ayant pressenti il y a des années que des problèmes de ce genre se produiraient, le SIINB a obtenu, lors de la dernière ronde de négociation, que les membres du secteur des services des foyers de soins soient transférés dans le même régime de pension que nos autres membres, si le gouvernement provincial juge que leur régime de pension actuel n'est pas viable.

Au moment de la rédaction, le SIINB travaille avec l'Association des foyers de soins du Nouveau-Brunswick et les avocats spécialisés en régimes de retraite du GNB afin de conclure le protocole d'entente qui constituera la base de l'accord sur le transfert de pensions. Nous prévoyons que le protocole d'entente sera conclu d'ici la mi-août, après quoi le travail relatif à l'accord sur le transfert commencera.

Les membres du secteur des services des foyers de soins doivent bien comprendre que dans le travail entourant l'élaboration de ces accords, la priorité du SIINB consiste à veiller à ce que le service prévu par leur régime actuel continue d'être traité selon les règles actuelles, tandis que le « nouveau » service, après le transfert au Régime à risques partagés de certains employés syndiqués des hôpitaux du N.-B. (RRP CES), sera régi selon les règles du Régime de retraite de CES.

RELATIONS DE TRAVAIL – GRIEFS ET PLAINTES DE L'AIINB ET DE L'AIAANB

L'équipe des relations de travail du SIINB a remarqué une augmentation du nombre de plaintes déposées auprès de l'Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (AIINB) et de l'Association des infirmier(ère)s auxiliaires autorisé(e)s du Nouveau-Brunswick (AIAANB) en 2024. Des enjeux comme le détournement de médicaments et les atteintes à la vie privée continuent d'avoir des conséquences sur nos membres.

Il est primordial que tous nos membres pensent à leur permis professionnel lorsqu'on leur demande d'effectuer leur travail de façon responsable. Ne laissez pas l'employeur vous pousser à travailler dans des situations que vous savez être non sécuritaires. Nous sommes dans une culture qui dit « travaillez maintenant et plaignez-vous



Matt Hiltz

ensuite », alors que la priorité devrait être de travailler de la manière la plus sécuritaire possible. Veuillez faire de votre mieux pour documenter toute situation dans laquelle vous auriez été placé indépendamment de votre volonté. Cette documentation pourrait préserver votre gagne-pain.

L'ÉQUIPE DU SIINB

Le travail du syndicat augmente puisque les besoins des membres augmentent. Ainsi, pour assurer un meilleur équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, ainsi que le mieux-être social, économique et personnel des infirmières et des infirmiers, le SIINB prend de l'expansion. Notre première vice-présidente travaille maintenant au bureau à temps plein avec notre agente de l'éducation et tous les membres de l'équipe de recherche, de la formation et des communications afin d'adopter des pratiques exemplaires favorisant la mobilisation des membres. Nous avons huit agentes et agents des relations de travail à temps plein qui traitent les divers problèmes liés aux relations de travail : quatre II, trois avocats et un professionnel agréé en ressources humaines.

L'équipe du bureau provincial a très hâte de présenter de nouvelles possibilités d'éducation et de participation à nos membres, alors je vous invite à nous donner votre avis sur ce que nous faisons bien et ce que nous pourrions améliorer du point de vue le plus important : le vôtre!

NOMBRE DE MEMBRES

	T. plein	(% de variation 2023)	T. partiel	(% de variation 2023)	OCC	(% de variation 2023)	Total général	(% de variation 2023)
PARTIE III, HÔPITAUX - II	2 993	3,96 %	1 092	-3,02 %	684	8,92 %	4 769	2,96 %
PARTIE III, HÔPITAUX - IAA	1 087	5,74 %	512	1,76 %	315	8,57 %	1 914	4,96 %
PARTIE III, SOINS COMMUNAUTAIRES - II	533	-1,31 %	163	-2,40 %	80	6,25 %	776	-0,77 %
PARTIE III, SOINS COMMUNAUTAIRES - IAA	49	4,26 %	19	5,26 %	15	13,33 %	83	6,02 %
INFIRM. GEST. ET SURV.	209	1,95 %	34	14,71 %	6	33,33 %	249	4,42 %
FOYERS DE SOINS	160	-1,88 %	159	1,26 %	134	-15,72 %	453	-5,43 %
Total général	5 031		1 979		1 234		8 244	
(% de variation 2023)	3,36 %		-1,05 %		5,83 %		2,67 %	

CULTURE?

Alors que nous sortions d’une pandémie mondiale, qui a largement exposé le manque d’infirmières et d’infirmiers dans le personnel de la santé au Canada, vos milieux de travail ont été décrits comme des « désastres » et des « zones de guerre ».

Cette exposition a mis en lumière le manque de planification de l’effectif et l’absence de véritables « tampons » dans l’effectif. Les conséquences de plusieurs années d’austérité signifiaient que de plus en plus de tâches étaient assignées à une seule infirmière ou à un seul infirmier et la pandémie fut une tempête parfaite. Des comportements inappropriés ont été acceptés parce que c’était mieux que de travailler avec un effectif réduit, mais les sautes d’humeur sont devenues la norme, et non l’exception. Des paroles blessantes permettent parfois d’atteindre des objectifs immédiats, mais à quel prix? Un employeur désorganisé peut se contenter de regarder ses membres du personnel se disputer, plutôt que de chercher à savoir qui est vraiment en faute.

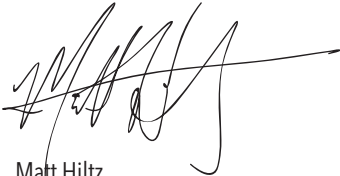
Nous voici maintenant en 2024 avec des employeurs qui tentent de « réparer » une culture de travail bancale avec des politiques en milieu de travail, des salles de repos et des lettres décrivant les attentes, plutôt que de rendre des comptes relativement à la situation dans laquelle ils ont placé le personnel infirmier.

Combien d’infirmières et d’infirmiers souffrant d’un épuisement professionnel non diagnostiqué sont censés devenir soudainement de brillants exemples de positivité parce que c’est la préférence politique à la mode? Un milieu de travail devenu toxique ne s’améliorera pas grâce à une microgestion musclée – la guérison se produit lorsque toutes les parties sont tenues responsables et qu’elles veulent changer. À quel point vous sentiriez-vous toutes et tous mieux si les dirigeants des soins de santé se décidaient à reconnaître leur responsabilité et à inclure le personnel infirmier dans la planification qui permettrait d’éviter qu’une situation similaire ne se reproduise à l’avenir?

Il s’agit de VOS milieux de travail. Certains d’entre vous y passent probablement plus de temps qu’à la maison. Vous méritez vraiment de travailler dans un milieu sans cris et hurlements, et sans violence, harcèlement, abus, discrimination et agressivité passive. C’est aussi ce que méritent vos collègues.

Même si en vertu de la loi vous êtes une infirmière ou un infirmier professionnel 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, 365 jours par année, vous n’êtes pas seulement une infirmière ou un infirmier, vous êtes aussi un être humain qui mérite le respect.

Parlez franchement! Ne laissez pas les personnes toxiques empoisonner votre milieu de travail.



Matt Hiltz
Directeur général



RAPPORT DE LA PREMIÈRE VICE-PRÉSIDENTE

PAR MARIA RICHARD

En tant que première vice-présidente, j'aimerais profiter de l'occasion pour vous donner une mise à jour des portefeuilles dont je suis responsable au nom du SIINB.

Le conseil d'administration s'est réuni en personne cinq fois depuis la tenue de l'assemblée générale annuelle (AGA) d'octobre 2023. Nous nous réunirons de nouveau en septembre et en octobre avant l'AGA de 2024. J'ai représenté le SIINB lors de plusieurs entrevues avec les médias et dans le cadre de plusieurs événements, notamment le discours sur l'état de la province en 2024, l'AGA du Nova Scotia Nurses Union et le souper de remise des épinglettes de l'UNB de 2024. J'ai également présenté au gouvernement fédéral, au nom de la Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers, six recommandations pour résoudre la crise de la dotation en personnel dans le secteur des soins de santé lors des consultations prébudgétaires pour 2024.

PROMOTION DE NOTRE PROFESSION

Dans le cadre de nos efforts continus pour promouvoir la profession infirmière auprès de la prochaine génération, j'ai rencontré en décembre dernier huit personnes étudiantes du Programme ICE qui étaient inscrites au programme d'introduction aux soins infirmiers et de santé. Ce programme, créé par le district scolaire Anglophone North et le CCNB de Miramichi, offre un cours d'introduction aux soins infirmiers et de santé ainsi qu'un cours d'apprentissage pratique dans le cadre duquel les personnes étudiantes explorent diverses possibilités de carrière dans le domaine des soins de santé, en mettant l'accent sur les soins infirmiers et d'autres professionnels de la santé. Le cours comprend 90 heures d'expérience sur le terrain à l'Hôpital régional Chaleur, l'Hôpital régional de Campbellton, le Foyer des soins de Campbellton et au Foyer Notre Dame de Lourdes ainsi que 90 heures d'enseignement en classe.

INITIATIVES EN MATIÈRE D'ÉDUCATION

Nous avons organisé deux séances du programme Leadership en action en mars : l'une en anglais et l'autre en français. Ces séances de deux jours visent à informer les membres sur le syndicalisme, le SIINB et les services que nous offrons. Elles permettent aussi aux dirigeantes et dirigeants locaux de parler de leurs expériences en petits groupes tout en ayant accès à l'expertise et aux connaissances du conseil d'administration et du personnel du SIINB. En préparant mieux nos dirigeantes, dirigeants, militantes et militants locaux, nous pouvons renforcer leur capacité de mener à bien le travail de notre syndicat.

Malheureusement, nous avons été contraints d'annuler la séance en français en raison du manque de participantes et participants. Au moment de la rédaction, nous avons envoyé un avis aux membres des conseils exécutifs des zones 5 et 6, les invitant à participer à des séances de formation Leadership en action qui se tiendront dans leur propre zone à la fin du mois d'août. Nous avons l'intention d'étendre ce format à d'autres zones si nous estimons qu'il rend la formation à la direction plus accessible à nos membres.

Au cours des deux prochaines années, nous aurons l'occasion d'offrir à nos membres de nouvelles initiatives de formation et de nouveaux formats d'apprentissage par l'entremise de notre nouveau site Web. Nous continuerons également à offrir des possibilités de formation en personne lors des réunions du conseil exécutif, de l'assemblée générale annuelle, de l'École du travail de l'Est et de Leadership en action; cependant, nous sommes conscients que nos membres auront besoin de polyvalence et d'adaptabilité à l'avenir.



Maria Richard

COMITÉ D'AIDE AUX ÉTUDES

Le comité d'aide aux études de la Partie III et des infirmières et infirmiers gestionnaires et surveillants s'est réuni quatre fois au cours de l'exercice financier pour examiner les demandes de financement. Au total, le SIINB a versé 498 740,42 \$ à 385 demandeurs; 39 demandeurs n'ont pas reçu de fonds. Toutefois, je tiens à rappeler aux membres qui ont déjà reçu le maximum actuel de 4 000 \$ du fonds de continuer à soumettre leurs formulaires de demande et leurs reçus à l'avenir. S'il reste des fonds après la tenue de la dernière réunion de mars de chaque année, le comité peut revenir en arrière et examiner les demandes de l'exercice financier en cours pour lesquelles le montant maximum du fonds a été accordé. Le montant peut ensuite être distribué à ces demandeurs en fonction du montant qu'ils ont reçu dans le passé et du nombre de fonds encore disponibles. Pour être admissibles, les membres doivent avoir déposé une demande au cours de l'exercice financier en cours. Il est possible d'obtenir des renseignements plus pertinents en consultant le portail des membres du site Web du SIINB. N'oubliez pas qu'il y a des dates limites à respecter et veillez à ce que votre formulaire soit dûment rempli. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à vous adresser à moi ou à l'exécutif de votre unité de négociation.

SECTIONS LOCALES DU SIINB

Les élections dans nos sections locales impaires ont marqué les premiers mois de l'année. Je me réjouis de rencontrer tous les nouveaux membres des exécutifs locaux lors de l'AGA.

Si vous n'avez pas encore participé aux séances de Leadership en action, je vous encourage à assister à la prochaine. J'espère être en mesure d'offrir bientôt des possibilités de formation locale ou virtuelle. En tant que première vice-présidente, la gestion d'initiatives de formation et de soutien destinées aux membres constitue l'une de mes responsabilités. Je suis là pour vous guider et vous appuyer dans vos nouvelles responsabilités. N'hésitez pas à me contacter à tout moment.

SECTIONS LOCALES NON FONCTIONNELLES

En mai, nous avons contacté les membres de 14 sections locales considérées comme non fonctionnelles afin d'offrir un soutien aux membres qui souhaitaient établir de nouveaux comités d'exécutifs locaux ou agir comme contact pour la section locale. Cette initiative nous a permis de réactiver trois sections locales et d'entamer le processus de réactivation d'une

autre, et de mieux représenter et appuyer tous nos membres, d'autant plus que nous nous efforçons de les tenir informés tout au long du processus de négociation en cours.

COALITION DE LA SANTÉ DU N.-B.

Dans le cadre de mon rôle au sein de la Coalition et des efforts que nous déployons pour faire pression sur le gouvernement en faveur d'un régime universel d'assurance-médicaments et pour protéger nos soins de santé publics, j'ai participé, avec environ 80 autres militantes et militants de tout le Canada, au « lobby de la santé et de l'espoir » sur la Colline du Parlement, du 12 au 14 février 2024.

PENSION

J'ai assisté à trois réunions du conseil des fiduciaires de CES pour l'année 2023-2024 et j'ai participé à plusieurs réunions de sous-comités en tant que membre et observatrice. En septembre, j'ai pris part à la 56^e conférence annuelle sur les avantages sociaux des employés du Canada et j'ai suivi le programme de maîtrise des normes de gestion fiduciaire à Montréal, au Québec.

CONCLUSION

Lorsque vous lirez mon rapport, j'aurai occupé le poste de première vice-présidente à temps plein depuis presque deux ans. Bien que mes collègues et mon travail sur les maladies transmissibles à la Santé publique à Moncton me manquent, je sais que c'est au sein du SIINB que j'ai besoin d'être. Je travaille toujours pour vous et avec vous, les membres, et je le fais avec honneur.

Comme le SIINB célèbre ses 50 ans, le *Parasol* a pour thème « Honorer le passé, célébrer l'avenir ». Le moment est venu pour nous d'envisager notre avenir en tant qu'organisme. Plus important encore, il s'agit du moment propice pour nous de prendre ce que nous avons appris au cours des 50 dernières années, de nos victoires et de nos défaites, et d'aller de l'avant avec l'objectif d'être le SIINB qui répond aux besoins de ses membres et de la population du Nouveau-Brunswick.

Merci à notre présidente, Paula Doucet, à notre directeur général, Matt Hiltz, et à notre équipe dévouée du SIINB pour tout ce qu'ils font pour nous.

Je tiens également à remercier chacune et chacun d'entre vous qui continuent à œuvrer dans chaque équipe. Vous êtes là chaque jour pour vos clients, patients et résidents. Je tiens à vous rappeler qu'il ne faut pas oublier de prendre soin de vous en premier lieu, afin que vous puissiez continuer à être là pour votre famille et vos amis! Par conséquent, vous devez prendre soin de votre santé mentale, affective et physique.

Enfin, sachez que je suis toujours là, par téléphone, par courriel, lors des réunions d'équipe ou en personne, pour vous apporter mon soutien et celui de votre section locale.

Ensemble plus fort! Together stronger!

En toute solidarité,

Maria Richard



Josée Gaudet, Paula Doucet et Maria Richard célèbrent le 50^e anniversaire du SIINB à un match de hockey des Wildcats de Moncton

RAPPORT DE LA DEUXIÈME VICE-PRÉSIDENTE

PAR RENÉE BOUDREAU

Maintenant que le pire de la COVID-19 est passé, une autre crise l'a remplacée, à savoir le pourvoi des postes d'infirmières et infirmiers vacants par des effectifs infirmiers d'agence à un coût astronomique et à des salaires plus élevés que ceux de nos propres membres : ces mêmes infirmières et infirmiers qui sont restés au poste pendant tout ce temps et qui sont toujours là pour leurs patientes et patients.

Sur une note positive, nous avons maintenant l'occasion de sensibiliser notre gouvernement et nos régies régionales de santé en leur faisant comprendre la gravité du problème dans toute la province. Tout ce que nous demandons, c'est du respect. Pour y arriver, nous avons besoin d'un gouvernement qui comprenne l'importance et la valeur d'un système public et des professionnels qui en assurent le bon fonctionnement. Je continue à vous appuyer, ainsi que nos affiliés, contre la privatisation des soins.

Cette année, en ma qualité de deuxième vice-présidente, j'ai eu la chance d'assister à l'École du travail de l'Est à l'Île-du-Prince-Édouard et de participer à un cours sur l'art de la négociation donné par notre directeur général, Matt Hiltz. J'ai appris beaucoup de nouvelles tactiques que je peux maintenant utiliser au travail et dans la vie quotidienne.

C'est avec humilité que j'ai l'occasion de représenter notre syndicat auprès de nos affiliés. Je siége en tant qu'observatrice et partisane à la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick, à Un enfant une place Nouveau-Brunswick, au Front commun pour la justice sociale et au Comité de la condition féminine de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick.

COALITION POUR L'ÉQUITÉ SALARIALE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

La *Loi sur l'équité salariale* fête cette année ses 15 ans. Le 19 juin 2009, le gouvernement fédéral a signé une loi qui a permis de corriger une partie de la discrimination fondée sur le genre subie par les



Renée Boudreau

personnes qui occupent des emplois à prédominance féminine en exigeant qu'elles soient payées de façon égale à leurs homologues occupant des emplois à prédominance masculine de valeur comparable. Malheureusement, seul le secteur public a bénéficié de cette loi, mais le travail se poursuit aujourd'hui pour s'assurer que les travailleuses et travailleurs du secteur privé ont aussi des chances égales de prospérer.

Environ 65 à 70 % des travailleuses et travailleurs du secteur privé sont des femmes. Ces dernières représentent 90 à 95 % de la profession infirmière. Je suis fière de représenter le SIINB à la table de la Coalition pour l'équité salariale et d'appuyer ce groupe dans l'excellent travail qu'il accomplit tout au long de l'année.

Cette année, la Coalition a accueilli de nouveaux membres au sein du conseil d'administration. Nous sommes fiers du travail accompli pour trouver ces personnes et nous nous réjouissons de travailler avec elles. Outre les efforts que nous avons déployés pour assurer la diversité du conseil d'administration, nous avons également organisé de nombreuses collectes de fonds, des campagnes médiatiques, et des activités de lobbying.

Renée Boudreau, Lisa Boudreau, Jéhanne St-Coeur et Denise Clowes



UN ENFANT UNE PLACE N.-B.

Un enfant une place N.-B. poursuit son travail pour obtenir des centres de services de garde d'enfants accessibles, abordables et de haute qualité. Afin d'obtenir des services de garde d'enfants pour tous, nous faisons pression sur le gouvernement pour qu'il verse aux éducatrices et éducateurs un salaire approprié à leur formation, leurs connaissances et leur expertise.

Les services de garde d'enfants sont en très grand manque de personnel au Nouveau-Brunswick. Une enquête menée auprès des éducatrices et éducateurs de la petite enfance a révélé qu'ils sont insuffisamment rémunérés pour le travail qu'ils effectuent. Il s'agit aussi d'un combat que les infirmières et infirmiers mènent, ce qui rend notre collaboration avec la Coalition pour l'équité salariale du Nouveau-Brunswick encore plus importante.

Un enfant une place N.-B. continue également à travailler sur l'accessibilité des services de garde d'enfants pour tous, y compris les programmes après l'école. L'organisme insiste sur l'importance d'ouvrir davantage de garderies sans but lucratif pour permettre à tous les enfants de bénéficier de leurs services.

FRONT COMMUN POUR LA JUSTICE SOCIALE

Le Front commun pour la justice sociale poursuit son travail de lobbying auprès du gouvernement pour qu'il soit plus juste et équitable de vivre dans notre province. Afin de maximiser l'incidence de son travail, le Front commun tient le public informé en diffusant des communiqués de presse sur des sujets tels que le salaire minimum vital, les investissements pour les personnes vivant dans la pauvreté et l'augmentation des montants de l'aide sociale. L'organisme rallie également les gens du Nouveau-Brunswick, notamment en organisant une marche le 8 mars dernier en collaboration avec le Regroupement féministe du N.-B. et la Coalition pour l'équité salariale.

COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE DE LA FÉDÉRATION DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Pour reconnaître le travail des femmes dans le mouvement syndical, la Fédération du travail des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick a créé un comité dirigé par des femmes pour les appuyer dans leurs syndicats. La lutte pour la

justice entre les genres comporte de multiples facettes : cette année, nous concentrons nos efforts sur l'élimination la précarité menstruelle et sur l'obtention d'un congé de deuil pour les personnes ayant subi une fausse couche.

Le comité a travaillé d'arrache-pied toute l'année afin de recueillir des fonds pour le gala d'automne, qui se tiendra à l'hôtel Delta de Saint John le samedi 19 octobre 2024. Bea Bruske, présidente du Conseil du travail du Canada, sera la principale conférencière du gala.

Les personnes souhaitant assister au gala peuvent acheter des billets au prix de 120 \$ l'unité pour les affiliés du syndicat et de 175 \$ l'unité pour les non-affiliés. Lors du gala, un ou une leader homologue sera récompensé pour sa contribution au mouvement syndical. J'ai hâte de voir mes confrères et consœurs du syndicat au gala!

Enfin, je voudrais vous dire à quel point j'aime être entourée de vous toutes et tous, que ce soit au travail ou lors des réunions. Vous me donnez l'élan nécessaire pour continuer à me battre pour nous tous. Nous sommes l'avenir de cette province. Nos amis, nos familles et nos collectivités en sont conscients; il ne reste plus qu'au gouvernement à ouvrir les yeux et à le constater aussi.

En toute solidarité,

Renée Boudreau



Renée Boudreau, Kathy Leblanc, Judy Whitty, Matt Hiltz, Maria Richard et Paula Doucet au gala des femmes organisé par la Fédération des travailleurs et travailleuses du Nouveau-Brunswick

RAPPORTS

DES REPRÉSENTANTES D'UNITÉS

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS, PARTIE III RAPPORT SUR LES HÔPITAUX

Par Catherine Little

La dernière année restera à jamais figée dans notre mémoire. En effet, c'est en 2024 que les Néo Brunswickoises et Néo Brunswickois ont appris que l'argent des contribuables était scandaleusement dépensé sur les services d'infirmières et infirmiers d'agences de recrutement privées à but lucratif.

Le SIINB tire la sonnette d'alarme depuis des décennies en annonçant une pénurie de personnel infirmier. Les gouvernements successifs n'ont pas agi pour atténuer cette pénurie, et le Nouveau Brunswick a maintenant un gouvernement qui est réactif plutôt que proactif.

Malgré ce défi, nous continuons à nous battre pour obtenir des incitatifs de maintien en poste pour nos infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick. Nous méritons mieux que ce que nous vivons sur nos lieux de travail. Notre syndicat travaille d'arrache-pied à obtenir de meilleures conditions pour les effectifs infirmiers.

NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Les négociations se poursuivent pour les infirmières et infirmiers de la Partie III. Au moment où j'écris ces lignes, votre équipe s'est réunie pendant 12 jours et nous continuons à travailler sur nos propositions non monétaires.

CAMPAGNE VOTE SANTÉ

Des élections provinciales sont prévues cet automne. J'encourage tous les membres à s'informer sur les principaux enjeux électoraux et à se préparer à poser les questions difficiles à leurs candidates et candidats locaux.

Alors que je rédige mon rapport, le SIINB prépare une campagne électorale intitulée Vote santé. Cette campagne vise à aider les gens du Nouveau-Brunswick à s'informer sur les enjeux des soins de santé au Nouveau-Brunswick, à poser les questions pertinentes à leurs candidates et candidats locaux, et à reconnaître l'importance de l'enjeu des soins de santé dans les élections.

En résumé, nous demanderons à tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises de voter comme si leur vie en dépendait, car c'est bien le cas.

ÉCOLE DU TRAVAIL DE L'EST

J'ai eu la chance de participer à l'École du travail de l'Est, organisée en juin par le Prince Edward Island Nurses Union. Il s'agissait de la première école organisée depuis 2018.

Les participantes et participants ont reçu une formation sur de nombreux sujets :

- Harcèlement au travail
- Utilisation des médias sociaux
- Communication efficace
- Négociations de conventions collectives

Ce fut une excellente occasion d'échanger avec des infirmières et infirmiers des provinces atlantiques et de renforcer notre engagement à collaborer dans l'ensemble du mouvement syndical.



Catherine Little

EXERCICE DE NOUVELLE MARQUE

Stiff est l'entreprise de marketing dont les services ont été retenus pour travailler avec nous à la nouvelle image de marque du SIINB et à la création d'un nouveau site Web. L'équipe de Stiff a rencontré un grand nombre de nos membres afin de recueillir des commentaires sur nos expériences en tant qu'infirmières et infirmiers, nos opinions sur le rôle du syndicat et les défis que nous devons relever.

Nous avons connu une autre année difficile dans le domaine des soins de santé, et je n'arrêterai jamais de défendre les intérêts du personnel infirmier du Nouveau-Brunswick. Nous devons continuer à renforcer notre solidarité syndicale, maintenant plus que jamais.

Je tiens à remercier les présidentes, les présidents et les membres d'exécutif pour leur travail et leur dévouement au cours de la dernière. Je sais que ce n'est pas facile, mais votre travail compte chaque jour.

Je me réjouis de vous retrouver en octobre.

En toute solidarité,

Catherine Little

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS, PARTIE III RAPPORT SUR LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS GESTIONNAIRES ET LES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS SURVEILLANTS

Par Deborah Carpenter

C'est toujours un grand honneur pour moi de siéger en tant que représentante élue du groupe des infirmières et infirmiers gestionnaires et infirmières et infirmiers surveillants. La nouvelle année a apporté de nouveaux défis et de nouvelles possibilités pour moi dans ce rôle.

COMITÉS

Je siégerai en tant que membre suppléante au Comité permanent sur les régimes d'assurances (CPRA) et j'ai pu assister à de nombreuses réunions du groupe. Ce comité a été créé pour aider le ministère des Finances et du Conseil du Trésor à gérer les régimes d'avantages sociaux offerts aux employés et employés actifs ainsi qu'aux personnes retraitées des Parties I, II et IV de la fonction publique du Nouveau-Brunswick. Par l'intermédiaire des unités de négociation, le comité fournit aux employés et employés des renseignements sur la conception et les coûts des programmes d'avantages sociaux. Les membres du CPRA se réunissent quatre fois par an, en plus de participer à deux journées de formation.

Je siégerai également au comité d'aide aux études du SIINB qui se réunit quatre fois par année pour examiner et approuver les demandes d'aide aux

études de nos membres qui sont admissibles à un financement provenant d'un fonds annuel de 500 000 \$.

NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

J'ai eu la chance de participer à la tournée de négociations du SIINB en novembre 2023. Au cours de cette tournée, le conseil d'administration a tenu des discussions en personne avec nos membres afin de déterminer leurs priorités pour la nouvelle convention collective. Nous avons obtenu beaucoup de renseignements et de points de vue précieux qui ont aidé les équipes de négociation à consolider leurs stratégies.

Le comité de négociation pour le groupe des infirmières et infirmiers gestionnaires et surveillants a été formé à la fin de l'année 2023 et l'équipe a commencé à se réunir en février pour élaborer des stratégies et planifier les négociations à venir. L'équipe du groupe nouvellement formé est censée compter une représentante ou un représentant de chaque zone et j'en suis la présidente. Bien qu'il manque à notre équipe des membres de trois zones, nous



Deborah Carpenter

avons toujours une très bonne représentation des membres des deux régies régionales de la santé (RRS).

Nous nous sommes retrouvés à la table des négociations en avril, en mai et de nouveau en juillet, et nous avons bien progressé sur les questions administratives et non monétaires. Au temps de la rédaction, nous avons déjà des dates pour le mois de septembre, alors nous espérons continuer sur cette lancée et travailler à un accord de principe solide qui répondra aux besoins de nos membres et illustrera le respect que nous méritons.

ÉCOLE DU TRAVAIL DE L'EST

Le mois de juin 2024 a vu le retour de l'École du travail de l'Est, à laquelle j'ai pu y assister pour la première fois. Dans le cadre de ces trois jours de cet événement, j'ai acquis de nombreux renseignements précieux sur les syndicats et le réseautage, tout en m'amusant et en profitant de la merveilleuse hospitalité de nos homologues de l'Île-du-Prince-Édouard.

J'attends avec impatience tout ce que nous réserve l'année 2024 et j'ai hâte de poursuivre notre travail jusqu'en 2025. Je vous donne rendez-vous à l'AGA en octobre!

En toute solidarité,

Deborah Carpenter



L'équipe de négociation des IGI et IS : Karen Harvey, Matt Hiltz, Deborah Carpenter, Courtney Nelson-Ward, Cathy Davies et Paula Doucet

RAPPORT SUR LES FOYERS DE SOINS

Par Judy Whitty

Bonjour! Pour celles et ceux qui ne me connaissent pas, je m'appelle Judy Whitty et je suis très heureuse de siéger au conseil d'administration en tant que représentante de l'unité des foyers de soins du SIINB.

Depuis que je me suis jointe au conseil d'administration, au début de l'année 2023, j'ai eu le grand plaisir de rencontrer un grand nombre d'infirmières et d'infirmiers formidables de toute la province et d'ailleurs. Ce fut pour moi une grande expérience d'apprentissage. Je continuerai à apprendre tout ce que je peux pour aider les infirmières et infirmiers dévoués et travailleurs tout en plaidant pour l'amélioration des conditions de travail et du secteur des soins de longue durée du Nouveau Brunswick.

NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Les négociations se poursuivent en vue du renouvellement de la convention collective des foyers de soins. Avant d'entamer les négociations, nous avons envoyé des sondages à tous les membres et organisé une tournée de consultation à l'échelle de la province afin de connaître les priorités des membres et d'aider les équipes de négociation à définir leurs objectifs. Au moment où nous écrivons ces lignes, nous avons terminé l'examen des questions administratives et sommes passés aux priorités non monétaires.

RÉGIME DE PENSION DES FOYERS DE SOINS

La transition vers le régime de retraite de certains employés syndiqués (CES) est en cours et notre approche pour assurer une transition en douceur demeure la même. Nous encourageons les membres qui souhaitent obtenir des détails sur le régime à accéder à la plateforme d'apprentissage en ligne sur le portail des membres du site Web du SIINB. Vous y trouverez des présentations sur le régime d'invalidité de longue durée, le régime de retraite des foyers de soins, le régime d'avantages sociaux des foyers de soins et le régime de retraite des CES. Si vous avez encore des questions, n'hésitez pas à communiquer avec votre exécutif local ou encore votre agente ou agent des relations de travail (ART).

COMITÉ D'AIDE AUX ÉTUDES DES FOYERS DE SOINS

Le comité d'aide aux études des foyers de soins s'est réuni et a approuvé la distribution de fonds à plusieurs II qui ont poursuivi leurs études. Une ou un II a pour responsabilité de maintenir ses connaissances à jour. Le perfectionnement des compétences nécessaires à l'exercice de la profession peut passer par la poursuite des études, que ce soit en suivant de brefs cours ou en obtenant un diplôme.

Le comité d'aide aux études des foyers de soins peut aider les effectifs infirmiers à atteindre leurs objectifs en couvrant une partie ou la totalité de leurs besoins financiers. Les II des foyers de soins admissibles doivent se souvenir de présenter



Judy Whitty

leur demande avant les dates limites du 15 février, du 15 juin et du 15 octobre de chaque année. Les formulaires de demande se trouvent dans le portail des membres sur le site Web du SIINB. Les infirmières et infirmiers doivent lire attentivement les formulaires de demande pour s'assurer de soumettre toute l'information nécessaire.

C'est avec plaisir que je rencontrerai un plus grand nombre d'entre vous au cours de l'année à venir et je suis heureuse d'avoir l'occasion de m'entretenir avec vous, que ce soit en personne ou par courrier électronique.

En toute solidarité,

Judy Whitty



Members of the Nursing Homes negotiations teams: Sherry Crawford, Sylvie Martin, Heather McNulty, Matt Hiltz, Carole C. Desjardins, Jason Robin, Sonya Duguay, Judy Whitty and Paula Doucet

INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS, PARTIE III RAPPORT SUR LES SOINS COMMUNAUTAIRES

Par Kathy LeBlanc

Cette année marque deux étapes importantes. Premièrement, nous célébrons le 50^e anniversaire du SIINB en tant que syndicat et deuxièmement, le fait que 50 ans se sont écoulés depuis que Marc Lalonde, ministre canadien de la Santé nationale et du Bien-être social en 1974, a publié un rapport intitulé Nouvelle perspective de la santé des Canadiens, qui traitait des déterminants sociaux de la santé.

Je mentionne les étapes ci-dessus, car j'ai été témoin des épreuves et des réussites au cours de ma vie en tant que Canadienne, infirmière immatriculée pendant 39 ans, mère, infirmière de la santé publique, et membre et dirigeante d'un syndicat au cours des 33 dernières années.

Je sais que chacune et chacun d'entre vous ont vécu des étapes similaires. Nous avons le privilège, en tant qu'infirmières et infirmiers, d'être liés par nos expériences communes, et j'espère que ce rapport illustrera à quel point nos effectifs infirmiers changent vraiment les choses.

Je vais mettre en lumière certaines de mes activités en tant que représentante de la Partie III pour les soins communautaires au cours de la dernière année.

COMITÉS

Cette année, j'ai consacré la majeure partie de mon temps à assister à des réunions concernant les négociations de la convention collective, le conseil d'administration, le comité d'aide aux études et le comité des bourses d'études. En outre, j'ai assisté à l'École du travail de l'Est à Charlottetown au printemps dernier.



L'équipe de négociation de la Partie III : Dennis Johnston, Jéhanne St-Cœur, Kathy LeBlanc, Matt Hiltz, Edith Leger-LeBlanc, Catherine Little, Chantal Lagacé, Laura Johnston, Sheila Ebbett, Angel Lavallée, Tambrie MacDonald, Paula Doucet

Les résultats des sondages démontrent que les infirmières et infirmiers du monde se débattent avec leurs lieux de travail qui leur demandent d'en faire plus avec moins et ne se sentent pas valorisés en tant que professionnels. Nous en avons assez de l'état de notre système de santé, que ce soit comme prestataires ou bénéficiaires, et les reproches fusent de toutes parts. Les syndicats infirmiers travaillent d'arrache-pied à trouver des solutions à cette crise mondiale des soins de santé.

NÉGOCIATIONS DE LA CONVENTION COLLECTIVE

Les efforts déployés pour avoir de meilleures conditions de travail et un meilleur salaire ne constituent que l'un des éléments sur lesquels notre équipe de négociation travaille. Cet élément contribue grandement à améliorer l'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle de nos infirmières et infirmiers.

Le processus de négociation est lent, surtout dans le contexte des normes d'aujourd'hui, où nous avons été habitués à attendre des progrès rapides. En réalité, l'amélioration de notre convention collective est un travail de longue haleine. Les progrès que nous avons accomplis en tant que profession reflètent le temps que nous avons consacré à cette tâche au cours des 50 dernières années, raison pour laquelle il est important de renouer avec notre passé pour comprendre d'où nous sommes partis et où nous pouvons aller.

Les négociations se sont déroulées lors de réunions en personne. Les améliorations constantes apportées à notre convention collective devraient permettre de rendre nos lieux de travail plus sûrs et plus tolérables, mais nous devons continuer à nous faire entendre dans notre système de soins de santé en constante évolution. Je vous encourage à vous tenir informés par l'entremise de nos bulletins électroniques, de nos pages Web et de nos plateformes de médias sociaux ou en contactant les dirigeantes et



Kathy LeBlanc

dirigeants syndicaux de votre lieu de travail. Lorsque vous établissez des liens avec notre syndicat, nous devenons tous plus forts.

Je suis reconnaissante que, grâce à nos cotisations syndicales, nous pouvons entretenir d'excellents liens de travail et appuyer les infirmières et infirmiers qui ont besoin de mesures d'adaptation, qui déposent des griefs et qui présentent des demandes de prestations d'invalidité de longue durée. Nos cotisations syndicales permettent au SIINB de nous offrir du perfectionnement pour former de nouveaux leaders en soins infirmiers. Notre syndicat s'est développé en surmontant les défis des 50 dernières années et constitue une voix fiable dans les questions de soins de santé.

Je continue d'être fière de représenter un groupe dévoué d'infirmières et d'infirmiers syndiqués dans notre province. Il est excitant d'accueillir de nouveaux membres, membres de comités, et présidentes et présidents de sections locales, mais je tiens aussi à offrir ma gratitude à nos présidentes, présidents et membres de sections locales sortants. Célébrons les gains réalisés par le SIINB au cours des 50 dernières années et la croissance potentielle de notre avenir à l'occasion de l'assemblée générale annuelle de cette année! J'espère voir un grand nombre de nouveaux membres, de membres actuels et d'anciens membres alors que nous célébrons 50 ans ensemble!

En toute solidarité,

Kathy LeBlanc

RAPPORT AU NOM DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS PRATICIENS

Par Raelyn Lagacé

En rédigeant ce rapport, je réfléchis aux défis qu'il a fallu relever pour en arriver là où nous sommes rendus. Le fait d'occuper un poste au sein du conseil d'administration a profité aux infirmières et infirmiers praticiens (IP) de la province. Je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont cru qu'il fallait donner une voix aux IP au sein de ce syndicat.

ÉTAT DE LA PROVINCE

Au cours de la dernière année, j'ai participé à de nombreux événements en tant que représentante du SIINB. L'un d'eux m'a particulièrement marqué : le discours annuel du premier ministre sur l'état de la province, le 25 janvier 2024. J'ai été étonnée par le discours du premier ministre et par ses insinuations que le Nouveau-Brunswick est une province prospère, alors que nous savons tous que c'est bien le contraire. Il suffit de regarder autour de soi pour voir que les gens souffrent dans cette province.

Nous sommes confrontés à une grave pénurie d'infirmières et infirmiers immatriculés (II) et d'infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) dans la province; il en va de même pour les infirmières et infirmiers praticiens (IP). De

nombreux postes sont vacants dans la province depuis un certain temps. Plus de 100 000 Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois n'ont pas de fournisseur de soins primaires, ce qui a entraîné une crise des soins de santé primaires. Plus de gens que jamais cherchent à accéder aux soins par d'autres voies et reçoivent une gestion fragmentée des soins de santé.

MÉDECINE FAMILIALE AU NOUVEAU-BRUNSWICK

Le sondage sur les soins primaires de 2023 a mis en évidence que le pourcentage de citoyennes et citoyens ayant rapporté avoir une ou un IP personnel a chuté de 4,4 % en 2020 à 3,6 % en 2023, ce qui soulève des inquiétudes quant à l'accès aux soins primaires. Malgré la situation, le gouvernement continue d'apporter des changements néfastes aux soins de santé.

L'accent que met le gouvernement actuel sur le modèle de médecine familiale du Nouveau Brunswick pour l'incorporation des IP est une préoccupation majeure. Ce modèle n'est pas attrayant pour une ou un IP : il limite l'autonomie des IP, et place ces derniers à l'emploi du médecin et les exclut du SIINB et des avantages que nous recevons grâce à un contrat négocié. Le gouvernement actuel persiste à nous imposer des attentes irréalistes et nous continuerons de travailler ensemble à nous opposer aux changements qui nous toucheront et qui influenceront notre capacité à fournir des



Raelyn Lagacé

soins aux résidentes et résidents du Nouveau-Brunswick.

En conclusion, je suis heureuse de continuer à occuper mon poste de membre représentant les IP et de représenter ces derniers au mieux de mes capacités. Je vous remercie de votre dévouement et de votre présence quotidienne.

En toute solidarité,

Raelyn Lagacé



Lancement du Rapport du forum prébudgétaire 2024 des intervenants en santé : Matt Hiltz, Paula Doucet, Dre Paula Keating et René Boudreau de la SMNB

RAPPORT AU NOM DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS AUXILIAIRES AUTORISÉS

Par Angela Miller

C'est avec plaisir que je présente mon premier rapport à titre de membre active représentant les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés (IAA) au sein du conseil d'administration du SIINB.

Le fait d'être la première IAA à siéger au conseil d'administration semble surréaliste la plupart du temps et je voudrais exprimer ma gratitude à mes collègues IAA de m'avoir confié la responsabilité de représenter notre profession.

J'ai beaucoup appris sur travail des membres du conseil d'administration et du personnel du SIINB dans ma capacité de représentante. Le fait de voir comment chaque membre apporte ses compétences et ses expériences uniques pour représenter ses membres respectifs m'a aidée à apprendre mon rôle. Ils ont été une mine de renseignements, m'ont accueillie et n'ont jamais hésité à répondre à mes questions.

RÉUNIONS ET COMITÉS

J'ai été très occupée depuis ma première réunion du conseil d'administration, qui a eu lieu en décembre 2023. Jusqu'à présent, j'ai participé aux réunions régulières du conseil d'administration et aux réunions du conseil exécutif en avril, ainsi qu'au comité des résolutions et au comité des bourses d'études.

JOUR DE DEUIL

Le 28 avril 2024, j'ai assisté à notre cérémonie locale du Jour de deuil à Miramichi aux côtés de ma collègue membre du conseil d'administration, Judy Whitty, pour déposer une couronne en l'honneur de nos confrères et consœurs syndiqués décédés. Les histoires de collègues et d'êtres chers perdus ou blessés sur le lieu de travail ont constitué une expérience qui m'a rendue humble et qui m'a fait chaud au cœur.

EXERCICE DE NOUVELLE MARQUE

J'ai vraiment aimé participer à l'exercice de nouvelle marque du SIINB et je suis contente de continuer à y prendre part. J'ai trouvé mes rencontres avec James et son équipe chez Stiff agréables et éducatives. L'immense travail et le dévouement dont ils font preuve sont impressionnants.

J'encourage tous ceux et celles qui ont l'occasion de le faire de communiquer avec James et son équipe. Discutez avec eux et dites-leur votre vérité. Vous ne le regretterez pas.

CONSEILS

Depuis que je suis devenue IAA, je me suis toujours efforcée de défendre fermement ma profession.

Pour moi, il ne s'agissait pas uniquement de représenter les IAA au sein du conseil d'administration, mais aussi de favoriser une compréhension commune entre tous les professionnelles et professionnels des soins infirmiers. La collaboration entre toutes les désignations est essentielle pour améliorer les services de soins de santé et assurer les meilleurs résultats pour les patientes et patients. En travaillant ensemble et en respectant les compétences et les perspectives uniques que chaque professionnel apporte à la table, nous pouvons créer une approche bien équilibrée des soins aux patientes et patients. Je ne vois pas ce qui déplairait le plus à notre gouvernement que d'avoir des effectifs infirmiers qui parlent d'une seule voix.

Nous oublions parfois ce qu'est exactement le syndicat. Il ne s'agit pas seulement du conseil d'administration, des exécutifs locaux ou du personnel du bureau du SIINB. Le syndicat, c'est vous, c'est moi et ce sont nos collègues.

Ce n'est pas LE SYNDICAT. C'est NOTRE SYNDICAT.



Angela Miller

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGM)

Depuis que les IAA ont adhéré au SIINB en 2021, j'ai assisté aux AGA de 2022 et 2023.

Il n'y a rien de tel que d'être dans une salle remplie d'infirmières et infirmiers militants forts et déterminés pour vous inciter à vouloir faire mieux, à travailler plus dur et à croire que tout est possible.

J'encourage tous ceux et celles qui n'ont jamais assisté à une AGA à y participer et à venir voir en quoi consiste cette assemblée. Vous pourriez aimer cette activité et en devenir adepte. En raison du 50^e anniversaire du SIINB cette année, nous vivons une période passionnante et j'ai hâte de rencontrer plus de membres et de forger de nouveaux liens.

J'espère vous y voir!
En toute solidarité,

Angela Miller

COMITÉ ORGANISATEUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Laura Renouf, Patti Reid et Karine Savoie font partie du comité organisateur de l'assemblée annuelle de 2024. Sur le plan du conseil d'administration, elles bénéficient du soutien de Renée Boudreau, vice présidente, et Paula Doucet, membre d'office. Le comité s'est réuni virtuellement le 23 juillet 2024 pour examiner les résolutions et les modifications aux statuts et règlements.

CANDIDATURES AUX POSTES ÉLUS

Le comité a passé en revue les candidatures suivantes aux postes élus :

- Présidente : Paula Doucet
- Vice-présidente des finances : Maria Cormier

Aucune autre candidature n'a été reçue et toutes les candidatures ont été soumises avant la date limite du 2 août 2024. Les candidatures ont été jugées conformes aux critères et les titulaires sont donc élues par acclamation. Félicitations aux deux candidates.

COMITÉ DES FINANCES

Deux (2) candidatures ont été reçues pour le comité des finances :

- Bonnie Speed
- Leanne Sluyter

COMITÉ ORGANISATEUR DE L'ASSEMBLÉE ANNUELLE

Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune candidature n'avait été reçue pour le comité organisateur de l'assemblée annuelle.

D'autres candidatures pour le comité des finances et le comité organisateur de l'assemblée annuelle seront acceptées des membres jusqu'à midi le premier jour ouvrable complet de l'assemblée annuelle. S'il y a plus de candidatures que de postes à pourvoir, une élection aura lieu lors de la réunion annuelle par les personnes déléguées avec droit de vote.

RÉSOLUTIONS

Au total, six (6) résolutions ont été soumises avant la date limite du 28 juin 2024. Toutes ont satisfait aux critères requis et sont imprimées dans le Parasol pour être débattues lors de l'AGA d'octobre.

STATUTS ET RÈGLEMENTS

Une modification aux statuts et règlements a été soumise au comité avant la date limite du 28 juin 2024. Elle a également satisfait aux critères nécessaires et est imprimée dans le Parasol. Elle sera présentée à l'AGA en octobre.

N'oubliez pas que les résolutions d'urgence peuvent être présentées lors de l'assemblée générale annuelle et que la date limite de présentation sera annoncée à ce moment-là. Le comité demande également à tous les membres participant à l'assemblée générale annuelle de prendre connaissance de la politique relative aux exigences minimales. Enfin, lors de l'assemblée générale annuelle, nous avons toujours besoin d'agentes et agents électoraux et de sergentes et sergents d'armes. Il faut au moins cinq (5) agentes et agents électoraux ainsi qu'un nombre suffisant de sergentes et sergents d'armes pour surveiller toutes les sorties de la salle de réunion. Ces volontaires doivent être des personnes déléguées sans droit de vote. J'encourage les personnes déléguées sans droit de vote de chaque unité de négociation à envisager de se porter volontaires pour ces tâches essentielles le moment venu. Il est important que chaque unité de négociation soit représentée, alors encouragez vos observatrices et observateurs à participer.

La présidente du comité organisateur de l'assemblée annuelle,

Karine Savoie

MODIFICATIONS AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS 2024

À SOUMETTRE AUX VOIX À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
MODIFICATION AUX STATUTS ET RÈGLEMENTS – EXIGE LES DEUX TIERS DES MEMBRES VOTANTS.

ARTICLE 7 – ÉLECTIONS CONSEIL D'ADMINISTRATION

Soumise par Karine Savoie, appuyée par
Sheila Ebbett, HRDEC, section locale 37

7.01 Conseil exécutif interne

- a) Le comité organisateur de l'assemblée annuelle ou toute personne mandatée par celui-ci prépare, en consultation avec les sections locales, des formules de mises en candidature à la présidence, la première vice-présidence, la deuxième vice-présidence et la vice présidence des finances, puis les transmet à la présidente ou au président de chaque section locale au moins quarante-cinq (45) jours avant la tenue de l'assemblée annuelle à laquelle a lieu l'élection de l'équipe dirigeante. Les formules sont accompagnées de directives sur la présentation de candidatures.
- (b) Admissibilité
- i) Pour présenter sa candidature à la présidence et la première vice-présidence ou la deuxième vice-présidence, il faut être un membre en règle et avoir déjà été membre élu du conseil exécutif.

ii) Pour présenter sa candidature à la deuxième vice-présidence, il faut avoir déjà été membre élu du conseil exécutif, ou avoir déjà été membre élu de l'exécutif de sa section locale pendant au moins trois (3) ans, avoir été observateur ou délégué avec droit de vote au sein du conseil exécutif ou à l'AGA du SIINB au cours des cinq (5) dernières années et être un membre en règle.

iii) Pour présenter sa candidature à la vice-présidence des finances, il faut être un membre en règle et :

– avoir déjà été membre élu du comité des finances du SIINB au cours des cinq (5) dernières années ou avoir déjà été membre élu du conseil exécutif; ou

– avoir déjà exercé les fonctions de membre élu du conseil exécutif; ou

– avoir été trésorière ou trésorier de la section locale et participé à l'AGA du SIINB au cours des cinq (5) dernières années.

Intention :

Attendu qu'il y a peu de rotation au poste de présidence de section locale;

Attendu que de nombreuses et nombreux activistes des sections locales siègent depuis longtemps au sein des exécutifs des sections locales, assistent régulièrement aux réunions provinciales et s'investissent dans les fonctions et le succès du SIINB dans son ensemble;

Attendu que l'expérience de la trésorière ou du trésorier de la section locale fournit la formation et l'expérience en matière de budget et de responsabilité autant que la présidence de section locale pour le poste de vice-présidence des finances.

RÉSOLUTIONS 2024

À SOUMETTRE AUX VOIX À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

RÉSOLUTION N° 1 – INFIRMIERS ET INFIRMIÈRES D'AGENCES PRIVÉES

SOUMIS PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SIINB

ATTENDU QUE le système public de soins de santé du Nouveau-Brunswick est aux prises avec une grave pénurie de personnel infirmier;

ATTENDU QUE, en l'absence d'infirmières et d'infirmiers aux urgences, les services spécialisés et les interventions chirurgicales continuent d'accumuler du retard;

ATTENDU QUE les infirmières et infirmiers continuent à quitter la profession en raison d'une charge de travail ingérable, d'une dotation en personnel dangereuse, de blessures morales et de la stagnation des salaires;

ATTENDU QUE, en date du 29 février 2024, le gouvernement a dépensé plus de 174 millions de dollars sur les services d'infirmiers et infirmières d'agence au Nouveau Brunswick, que des contrats sont encore signés jusqu'en 2026 dans l'une des régions régionales de la santé et que les agences exigent des frais exorbitants;

ATTENDU QUE l'argent des contribuables serait dépensé plus efficacement s'il aidait plus de Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois à s'inscrire à un programme d'études en sciences infirmières pour que, dans trois ou quatre ans, nous ayons plus de nouvelles personnes diplômées;

ATTENDU QUE les effectifs infirmiers ont besoin du respect qu'ils méritent pour pouvoir travailler avec des charges de travail gérables et des salaires qui leur permettent de vivre au Nouveau-Brunswick et de s'épanouir;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le SIINB continue de tenir le gouvernement responsable de ces actions par l'entremise d'une enquête publique, et qu'il continue de militer pour restreindre le recours aux agences de soins infirmiers à but lucratif.

RÉSOLUTION N° 2 – INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS FORMÉS À L'ÉTRANGER

SOUMIS PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SIINB

ATTENDU QUE le gouvernement du Nouveau-Brunswick recrute ces infirmières et infirmiers à un rythme très élevé;

ATTENDU QUE ces effectifs infirmiers arrivent ici, subissent un choc culturel, connaissent une barrière linguistique très importante et commencent en tant que préposés aux services de soutien à la personne à un niveau de rémunération inférieur;

ATTENDU QUE leurs origines et leurs soins de base sont si différents des nôtres;

ATTENDU QUE les programmes de transition des régions régionales de santé (RRS) ne sont pas assez solides pour aider ces effectifs à faire la transition;

ATTENDU QUE les RRS ne sont pas transparentes en ce qui concerne les attentes en matière de formation, de perfectionnement et de transition vers le statut d'infirmière ou infirmier immatriculé au Canada;

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le SIINB continue de faire pression sur les RRS pour que ces dernières mettent sur pied des programmes plus solides en vue d'aider les effectifs infirmiers formés à l'étranger à réussir et une orientation adaptée à leurs besoins.

RÉSOLUTION N° 3 – NOUVELLES PERSONNES DIPLOMÉES

SOU MIS PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SIINB

ATTENDU QUE, selon la tendance dans la province, les infirmières et infirmiers d'expérience quittent la profession plus rapidement que les nouvelles personnes diplômées n'arrivent sur le marché;

ATTENDU QUE les nouvelles personnes diplômées sont placées dans une situation impossible dès le départ;

ATTENDU QUE les programmes de tutorat sont loin d'être suffisants pour fournir à ces nouvelles personnes diplômées les outils et les connaissances nécessaires pour qu'elles réussissent;

ATTENDU QUE ces nouvelles personnes diplômées quittent la profession plus tôt que prévu;

ATTENDU QUE ces nouvelles personnes diplômées sont placées dans des services où le taux d'effectifs infirmiers formés à l'étranger est élevé, qui le rend difficile de s'épanouir;

IL EST RÉSOLU QUE le SIINB continue de revendiquer des programmes de mentorat à temps plein pour que ces infirmières et infirmiers sentent qu'ils ont la possibilité d'acquérir de l'expérience et des connaissances dans un milieu sécuritaire pour toutes et tous.

RÉSOLUTION N° 4 – CRISE DES RESSOURCES HUMAINES DANS LE SECTEUR DE LA SANTÉ

PROPOSÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SIINB

EN REVANCHE, il y a une pénurie de ressources humaines dans le domaine de la santé, telles que les employés de bureau, les porteurs, les phlébotomistes, les techniciens en radiologie, les techniciens en électrocardiographie et le personnel de surveillance ;

ALORS QUE les infirmières sont elles aussi confrontées à une pénurie, elles sont obligées d'assumer certaines de ces fonctions pour assurer la sécurité et la continuité des soins de leurs patients;

IL EST RÉSOLU QUE le SIINB demande au gouvernement provincial d'accorder un financement urgent pour l'embauche de ressources humaines supplémentaires dans le domaine de la santé au Nouveau-Brunswick afin d'aider à alléger la pression additionnelle exercée sur ces infirmières en effectuant des tâches supplémentaires non liées aux soins infirmiers dans les établissements de soins aigus et de longue durée.

RÉSOLUTION N° 5 – AUGMENTATION DES HEURES DE SOINS DANS LES ÉTABLISSEMENTS DE SOINS DE LONGUE DURÉE

PROPOSÉ PAR LE CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU SIINB

ATTENDU QUE la recherche montre systématiquement une corrélation directe entre l'augmentation des heures de soins et l'amélioration de la qualité de vie des résidents des établissements de soins de longue durée ;

ATTENDU QUE les travailleurs de la santé de première ligne, y compris les infirmières, font état d'un épuisement professionnel et d'un stress importants dus à une charge de travail ingérable, exacerbée par le manque de personnel dans les établissements de soins de longue durée ;

ATTENDU QUE les ratios de dotation actuels dans le secteur des soins de longue durée du Nouveau-Brunswick sont inférieurs aux normes recommandées par les organismes de soins de santé nationaux et internationaux ;

CONSIDÉRANT que l'investissement dans des heures de soins supplémentaires permettra non seulement d'améliorer la sécurité et le bien-être des résidents, mais aussi de réduire les coûts de santé liés aux complications évitables et aux admissions à l'hôpital ;

CONSIDÉRANT que les familles et les soignants des résidents des établissements de soins de longue durée réclament constamment une amélioration des normes en matière de personnel et de soins afin de garantir que leurs proches reçoivent des soins dignes et empreints de compassion ;

IL EST RÉSOLU QUE le SIINB continue de revendiquer une augmentation des heures de soins dans le secteur des soins de longue durée afin de respecter la norme nationale sur les services de soins de longue durée et de s'assurer que les résidents reçoivent les soins et le soutien de la plus haute qualité qu'ils méritent.

BILAN DE L'ANNÉE

COMPTE À REBOURS JUSQU'À 50 ANS

Le 50^e anniversaire du SIINB nous permet de célébrer les progrès réalisés par les infirmières et infirmiers au Nouveau-Brunswick depuis 1974, ainsi que les membres qui font de notre syndicat ce qu'il est aujourd'hui.

Dans le cadre du compte à rebours jusqu'au 50^e anniversaire, nous avons estimé qu'il était important de nous rapprocher de nos membres et de leur témoigner notre reconnaissance pour le travail qu'ils accomplissent chaque jour. Nous avons organisé des tirages au sort mensuels sur Facebook Live, où les membres chanceux ont pu gagner des prix, notamment des cartes d'essence, des expériences de spa, des séjours à l'hôtel, des cartes-cadeaux pour des pépinières de fleurs, des expériences de pique-nique et des sorties en amoureux, entre autres.

L'AGA offrira également d'autres occasions de célébrer notre 50^e anniversaire. Une salle d'exposition rendant hommage à notre histoire sera ouverte à tous les membres du SIINB pendant la durée de l'AGA. Nous travaillons également à la production de vidéos à partager avec nos membres qui reflètent le thème de cette année : « Honorer le passé, célébrer l'avenir. »

VOTE SANTÉ

À l'approche des élections provinciales d'octobre 2024, le SIINB a entrepris d'inciter les électrices et électeurs à réfléchir à ce qu'ils souhaitent pour le système de santé du Nouveau-Brunswick. La solution a consisté à lancer une campagne non partisane appelant l'électorat à communiquer ses souhaits en matière de soins de santé au moment du vote.

La mobilisation de nos membres était un élément clé de cette campagne. Dans cette optique, nous avons produit et distribué des placards bilingues demandant aux gens du Nouveau-Brunswick de voter comme si leur vie en dépendait, car c'est bien le cas. Les placards dirigeaient également les Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois vers un microsite votesante.ca où les visiteurs pouvaient télécharger des éléments à afficher sur les médias sociaux et

imprimer un document contenant une liste de questions que les membres pourraient poser aux candidates et candidats locaux qui se rendraient chez eux.

Au moment où nous écrivons ces lignes, l'élection devrait avoir lieu le 21 octobre 2024, ce qui coïncide avec le premier jour de l'AGA du 50^e anniversaire du SIINB. Nous suivrons les résultats de l'élection avec beaucoup d'impatience.

Tous les membres participant à l'AGA sont vivement encouragés à voter par anticipation dans leurs collectivités respectives. Votre vote compte, et il pourrait vous aider à sauver des vies.

ÉCOLE DU TRAVAIL DE L'EST

L'École du travail de l'Est a de nouveau été organisée après une interruption de cinq ans pendant la pandémie de COVID-19. Le Prince Edward Island Nurses Union (PEINU) a accueilli cette activité du 9 au 11 juin 2024. 270 infirmières et infirmiers de toutes les provinces de l'Atlantique étaient présents.

Pendant les trois jours de l'École du travail de l'Est, nous avons acquis de nombreux renseignements précieux sur les syndicats et le réseautage, tout en nous amusant et en profitant

de la merveilleuse hospitalité de nos homologues de l'Île-du-Prince-Édouard.

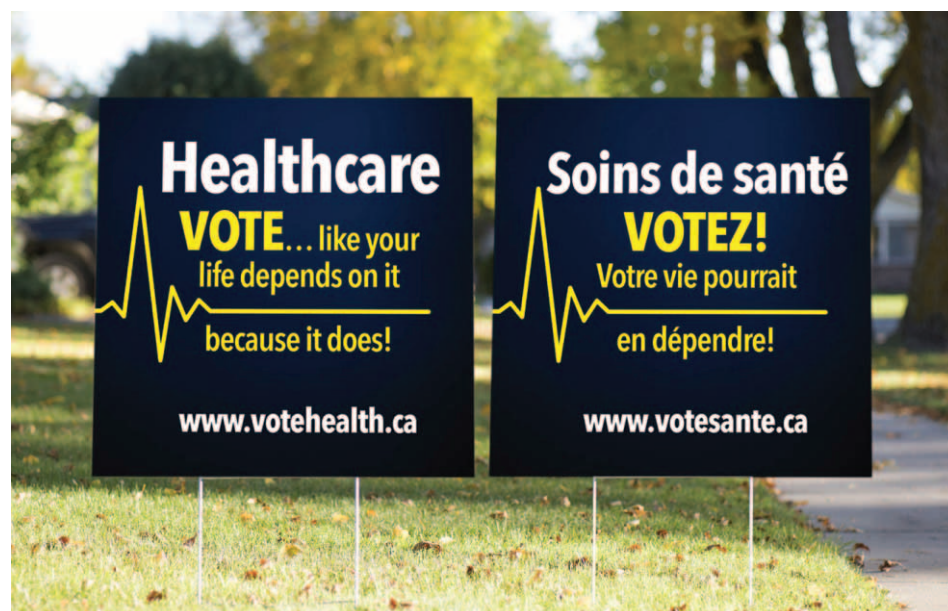
Les participantes et participants ont reçu une formation sur de nombreux sujets :

- Harcèlement au travail
- Utilisation des médias sociaux
- Communication efficace
- Négociations de conventions collectives

JD Gilmour, conférencier invité, a également parlé du mieux-être psychologique et affectif au travail des professionnels de l'aide.

À chaque École du travail de l'Est, la FCSII décerne le Prix du livre Glenna Rowsell à une participante ou un participant en reconnaissance de l'importante contribution de Glenna au syndicalisme infirmier. Cette année, la FCSII a décerné ce prix à une ou un syndicaliste de chaque province en raison de l'arriéré de prix créé par la pause. Nicole Robichaud, du Centre de santé communautaire St Joseph (Dalhousie), fut la lauréate du SIINB. Félicitations Nicole!

En 2026, le SIINB sera l'hôte de l'École du travail de l'Est du 50^e anniversaire. Nous encourageons les membres à vérifier leurs courriels pour obtenir des détails à la fin de 2025, alors que nous entamons le processus de planification d'un autre grand événement!



MÉDAILLE DU JUBILÉ DE PLATINE DE LA REINE ELIZABETH II

Le 27 mars 2024, Paula Doucet, présidente du SIINB, et Linda Silas, présidente de la FCSII, ont reçu la Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II des mains de l'honorable Brenda Murphy, lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick, et du premier ministre du Nouveau-Brunswick, Blaine Higgs, lors d'une cérémonie qui s'est déroulée à la Résidence du gouverneur.

Ces deux leaders du milieu syndical infirmier ont été recommandées pour cet honneur en raison du rôle important qu'elles ont joué pendant la pandémie de la COVID-19 et des mesures qu'elles ont prises à l'échelle locale pendant une longue période.

La Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II (Nouveau-Brunswick) commémore le 70^e anniversaire de l'accession de Sa Majesté au trône en tant que reine du Canada. Elle a été créée en 2022 par Son Honneur l'honorable Brenda L. Murphy, lieutenant-gouverneure du Nouveau Brunswick, représentante de la Reine dans la province.

La médaille rend hommage à la Reine et aux services qu'elle a rendus au Canada tout au long de sa vie, ainsi qu'aux habitantes et habitants du Nouveau-Brunswick qui, à l'instar de Sa Majesté, se sont montrés exemplaires dans leur service aux autres. La médaille est décernée à 3 000 Néo-Brunswickoises Néo-Brunswickois méritants, en

collaboration avec des partenaires provinciaux, afin d'assurer une représentation équitable de toutes les régions et de tous les domaines d'activité.

Par ailleurs, la médaille est un moyen concret de reconnaître publiquement le travail et le dévouement de ceux qui contribuent activement à notre province et à notre pays.

Félicitations à Paula et Linda!



De gauche à droite : l'Honorable Blaine Higgs, premier ministre du Nouveau-Brunswick, Linda Silas, Isabel Caverhill, Paula Doucet et l'Honorable Brenda Murphy à la présentation de la Médaille du jubilé de platine de la Reine Elizabeth II Platinum

HONORER LE PASSÉ,



CÉLÉBRER L'AVENIR



CANDIDATE À L'ÉLECTION

LA PRÉSIDENTE (ÉLUE PAR ACCLAMATION)

POSTES À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

- Présidente du SIINB (depuis 2016)
- Membre du conseil de direction de la FCSII (depuis 2016)
- Vice-présidente provinciale (2003-2016)
- Membre du conseil exécutif (depuis 2001)
- Membre du comité de négociation de l'unité des infirmières, Partie III (depuis 2003)
- Membre du comité de consultation patronale-syndicale, Partie III
- Membre du conseil exécutif de la FTTNB (depuis 2010)
- 2^e vice-présidente de la FTTNB (2010-2017)
- 2^e vice-présidente du Conseil du travail de Bathurst et région (2010-2012)

POSTES À L'ÉCHELLE LOCALE

- Présidente de section locale (2001-2016)
- Vice-présidente (1998-2001)
- Agente des griefs (2000-2002)
- Coprésidente du comité mixte d'hygiène et de sécurité (2001-2005)
- Coprésidente du comité de déontologie (2001-2016)

EXPÉRIENCE

- Services des urgences, à temps plein (2003-2016)
- Soins médicaux et palliatifs, à temps complet (1999-2003)
- Membre de l'équipe flottante, à temps partiel (1998-1999)
- Infirmière immatriculée occasionnelle (1997-1998)

DIVERS

- Membre du conseil du Régime de pension des employés à temps partiel et saisonniers, du RRP CES et du RPRFP (depuis 2016)
- Membre du Comité permanent sur les régimes d'assurances (depuis 2016)
- Lauréate du prix Femmes en leadership 2012 décerné par la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B. (FTTNB)
- Coprésidente, Coalition de la santé du N.-B. (2005-2009)
- Participante à la Conférence canadienne du gouverneur général sur le leadership (2008)
- Récipiendaire de la Médaille du jubilé de platine de la Reine Élisabeth II (2024)
- Prix Glenna Rowsell du SIINB (2021)
- Participation à de nombreux congrès de la FCSI, de la CTC, de la FTTNB, dont ceux de l'AIIC, du CII et de Global Nurses United.



Paula Doucet
Hôpital régional Chaleur, à Bathurst

J'ai l'honneur de présenter ma candidature à la réélection au poste de présidente. C'est un privilège de représenter les IAA, les II et les IP de cette province. J'assume mon rôle avec passion et je suis très fière de travailler en votre nom.

Le secteur de la santé est en plein désarroi. Je n'ai pas besoin de vous le dire; vous êtes tous les jours dans l'œil du cyclone. Nous avons besoin d'un leadership robuste et continu pour nous aider à traverser cette période difficile. Je continuerai à être une dirigeante forte, crédible et respectueuse pour nous toutes et tous.

J'ai le courage, la détermination, la ténacité, l'espoir et la volonté de continuer à demander mieux pour tous les membres du SIINB.

Je suis non seulement une fière II, mais aussi une dirigeante syndicale convaincue, et je veux continuer à être votre présidente.

Je vous demande de continuer à m'appuyer.

En toute solidarité,

Paula Doucet, I.I.

CANDIDATE À L'ÉLECTION

VICE-PRÉSIDENTE DES FINANCES (ÉLUE PAR ACCLAMATION)

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

- Secrétaire-trésorière provinciale intérimaire du SIINB (de juillet 2021 à octobre 2021)
- Secrétaire-trésorière provinciale (depuis octobre 2021)
- Membre du comité de négociation de la Partie III (2019-2021)

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE LOCALE

- Première vice-présidente, Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton (depuis mars 2022)
- Présidente, Centre hospitalier universitaire Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton (de mai 2021 à mars 2022)
- Membre active de l'exécutif local (depuis 2011)

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

- Unité d'oncologie et de soins courants en télémétrie, actuellement médecine interne (depuis 1995)
- Unité de soins intensifs en cardiologie et de soins courants (depuis avril 2023)

AUTRES ACTIVITÉS

- Membre du comité du fonds d'aide aux études de la Partie III, selon les besoins (depuis 2021)
- Participation à plusieurs réunions annuelles du SIINB – réunions du conseil exécutif
- Participation à trois éditions de l'École du travail de l'Est
- Participation à trois congrès de la FCSII

J'éprouve une grande satisfaction personnelle à m'investir dans notre syndicat et à être la voix des collègues. En raison du fait que j'occupe différentes fonctions à l'échelle locale et que je suis maintenant membre du conseil d'administration, je comprends les responsabilités liées à ce rôle et je suis en mesure de les assumer.

Je suis également convaincue qu'il est important d'avoir un mélange de voix provenant des deux régions régionales de santé (RRS) au sein du conseil d'administration, et Vitalité est une minorité. Les deux RRS ont des problèmes et des solutions qui diffèrent grandement, alors il est important que tous les points de vue soient représentés au conseil d'administration.

Je vous remercie d'avoir accepté ma candidature.

Maria Cormier, II



Maria Cormier
Centre hospitalier universitaire
Dr-Georges-L.-Dumont, à Moncton

CANDIDATE À L'ÉLECTION

COMITÉ DES FINANCES

LEANNE SLUYTER
HÔPITAL RÉGIONAL DE SAINT JOHN

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

- Aucune

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE LOCALE

- Aucune

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

- IICA, Laboratoire de cathétérisme cardiaque du Centre cardiaque du N.-B., depuis 2022
- Unité de chirurgie cardiaque, 2020-2022

AUTRES ACTIVITÉS

- Membre active des réunions locales mensuelles au cours des trois (3) dernières années
- Participation à l'École du travail de l'Est 2024 à l'Île-du-Prince-Édouard

POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ LA NOMINATION?

J'aimerais accepter cette nomination, car je possède les compétences nécessaires pour accomplir le travail! J'ai d'excellentes capacités d'analyse, le souci du détail et la faculté de prendre des décisions. Par ailleurs, j'ai acquis des connaissances financières en étant trésorière de ma classe pendant ma dernière année d'études en soins infirmiers. Je suis bilingue en français et en anglais, et j'ai d'excellentes aptitudes à la communication. J'aime travailler en groupe, comme je le fais dans mon emploi à temps plein à titre d'Il au Laboratoire de cathétérisme cardiaque. Je suis une travailleuse acharnée par nature et je suis convaincue que je peux faire un excellent travail.

Merci!

BONNIE SPEED
HÔPITAL RÉGIONAL DR EVERETT CHALMERS

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE PROVINCIALE

Comité des finances

PARTICIPATION SYNDICALE – POSTES À L'ÉCHELLE LOCALE

- Trésorière de section locale, depuis 2022
- Première vice-présidente à l'heure actuelle

EXPÉRIENCE DE TRAVAIL

- Je suis infirmière immatriculée depuis 21 ans. La majeure partie de ma carrière d'infirmière s'est concentrée sur la santé maternelle et infantile dans l'unité de soins intensifs néonataux.

AUTRES ACTIVITÉS

Lorsque je ne suis pas au travail, je suis avec l'un de mes quatre enfants en train de bricoler, sur le terrain de football ou dans un studio de danse local où je gère le programme de loisirs.

POURQUOI AVEZ-VOUS ACCEPTÉ LA NOMINATION?

Au cours des deux dernières années passées au sein de la section locale, j'ai évolué dans mon rôle de trésorière. Au départ, je voulais faire partie du comité finances parce que j'estimais qu'il était important, dans mon rôle de trésorière, de faire partie du comité, d'apprendre et de défendre les intérêts des membres. Depuis que j'ai eu l'occasion de faire partie de ce comité, j'ai pu faire l'expérience de l'apprentissage, du leadership et du processus de prise de décision et réflexion qui entre dans la composition du budget annuel. Je continue d'apprendre et d'évoluer dans ce rôle et j'aimerais continuer pour un autre mandat.

BOURSES D'ÉTUDES

Les bourses d'études suivantes sont actuellement offertes par le SIINB, et la date limite de présentation d'une demande est fixée au 30 septembre 2024.

Pour obtenir de plus amples détails et en savoir davantage sur chaque bourse, consultez le site <https://siinb.ca/services-aux-membres/bourses-detudes/>.

- Bourse d'études de première année en soins infirmiers du SIINB
- Bourse d'études de deuxième année en soins infirmiers du SIINB
- Bourses d'études postsecondaires du SIINB
- Bourse d'études de la FCSII
- Bourse d'études commémorative John MacDonald

Voici les lauréates et lauréats des bourses de 2023 :

- Bourse d'études de première année en soins infirmiers du SIINB – Alexandra Harris, Katrine Mazerolle, Naomi Clements
- Bourse d'études de deuxième année en soins infirmiers : Hannah McNulty, Sophy Craig
- Bourse d'études de la FCSII – Kim Danielle Leblanc
- Bourses d'études postsecondaires (trois) : Jolaine Cyr, Jack Elliott Taylor, Myriam Boudreau
- Bourse d'études commémorative John MacDonald : April Davis

BOURSES DU SIINB

Chaque année, le SIINB verse au total dix bourses de 800 \$ à des étudiantes et étudiants inscrits au programme de baccalauréat en sciences infirmières dans les cinq établissements d'enseignement du Nouveau-Brunswick : l'Université de Moncton, campus de Moncton et d'Edmundston, et l'Université du Nouveau-Brunswick, campus de Moncton, de Fredericton et de Saint John. Le corps étudiant de chaque établissement choisit deux des étudiantes et étudiants les plus méritants de leur groupe à qui décerner la bourse.

Les étudiantes et étudiants de quatrième année suivants ont reçu une bourse du SIINB pour 2024 :

- Université de Moncton, campus d'Edmundston : Annie Caron, Valérie Chouinard
- Université de Moncton, campus de Moncton : Ève Michaud, Amélie Perreault
- Université du Nouveau-Brunswick, campus de Moncton : Emily Quigley, Erin Cunningham
- Université du Nouveau-Brunswick, campus de Saint John : Lindsey Berrette, Bridget Sutherland
- Université du Nouveau-Brunswick, campus de Fredericton : Jessica Gallagher, Meagan Strickland

BOURSES D'ÉTUDES DE LA FTTNB ET DU CTC

Les membres du SIINB et leurs enfants sont également admissibles à des bourses d'études et à des prix en tant qu'affiliés de la FTTNB et du CTC. Voici une liste des bourses et prix offerts. Les détails sont accessibles sur le site Web du SIINB.

- Bourse commémorative James A. Whitebone, FTTNB
- Prix Tim McCarthy, FTTNB
- Bourses de solidarité, FTTNB
- Prix humanitaire J. Harold Stafford, FTTNB
- Prix d'apprentissage continu Dermot Kingston, FTTNB



Emily Quigley



Meagan Strickland

A yellow ECG line graphic starts on the left, has a small peak, a dip, a very high sharp peak, a dip, a medium peak, a dip, and then continues as a flat horizontal line to the right.

Soins de santé

VOTEZ!

Votre vie pourrait

en dépendre!

www.votesante.ca

LE SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2023



SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Table des matières

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Page
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	35
ÉTATS FINANCIERS	
État de la situation financière	39
État des résultats	40
État de l'évolution des soldes de fonds	42
État du flux de trésorerie	43
Notes afférentes aux états financiers	44
Titres négociables (<i>Annexe 1</i>)	47

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick

Opinion

Nous avons vérifié les états financiers du Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick (l'organisme), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 décembre 2023 et l'état des résultats, l'état de l'évolution des soldes de fonds et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2023, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section <<Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers>> du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme, conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous avons incombé selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organisations sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

(suite)

Responsabilité de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux NAGR du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Fredericton, Nouveau-Brunswick
7 juin 2024

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉES

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État de la situation financière

Au 31 décembre 2023

	Fonds d'administration 2023	Fonds Affectés 2023	Total 2023	Total 2022
ACTIF				
À COURT TERME				
Encaisse	679 892 \$	106 757 \$	786 649 \$	1 093 605 \$
Titres négociables (Annexe 1)	2 772 131	5 018 940	7 791 071	7 530 476
Cotisations à recevoir	332 126	-	332 126	192 162
Prêts aux employés	1 389	-	1 389	627
Autre comptes à recevoir	15 314	-	15 314	36 739
Intérêts courus à recevoir	124 958	-	124 958	65 972
Frais payés d'avance	51 240	-	51 240	47 382
À recevoir des fonds (Note 6)	6 411	-	6 411	3 594
	3 983 461	5 125 697	9 109 158	8 970 557
IMMOBILISATIONS (net de l'amortissement cumulé) (Note 5)	1 199 328	-	1 199 328	1 202 057
	5 182 789 \$	5 125 697 \$	10 308 486 \$	10 172 614 \$
PASSIF ET FONDS				
À COURT TERME				
Comptes créditeurs et frais courus	919 220 \$	- \$	919 220 \$	686 644 \$
À verser aux fonds (Note 6)	-	6 411	6 411	3 594
	919 220	6 411	925 631	690 238
FONDS	4 263 569	5 119 286	9 382 855	9 482 376
	5 182 789 \$	5 125 697 \$	10 308 486 \$	10 172 614 \$

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION



Administrateur



Administrateur

Voir notes afférentes

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds d'administration 2023	Fonds d'administration 2022	Fonds Affectés 2023	Fonds Affectés 2022
REVENUS				
Cotisations	5 665 696 \$	5 561 791 \$	- \$	- \$
Revenu de placements	315 497	159 983	4 068	964
Contributions des foyers de soins	-	-	33 811	31 984
	5 981 193	5 721 774	37 879	32 948
EXPENSES				
Salaires – personnel des relations de travail	1 054 410	942 914	-	-
Salaires – personnel du bureau	700 146	703 741	-	-
Salaires – surtemps	12 242	2 042	-	-
Avantages sociaux	346 036	353 603	-	-
Recrutement des employés	7 544	8 273	-	-
Programmes de formation pour le personnel	25 520	22 722	-	-
Déplacements	97 882	67 479	-	-
Allocation pour voiture	45 416	46 911	-	-
Fournitures et dépenses du bureau	116 632	103 388	-	-
Bibliothèque	10 998	9 978	-	-
Frais postaux	30 543	38 707	-	-
Assurance et cautionnement	19 459	18 127	-	-
Intérêt et frais bancaires	28 769	28 887	-	-
Communications	95 502	98 747	-	-
Honoraires professionnels	46 596	26 291	-	-
Contrat de location pour la photocopieuse et dépenses	11 643	7 317	-	-
Électricité	21 260	21 199	-	-
Impôt foncier et eau	74 369	68 414	-	-
Réparation et entretien du bâtiment	82 004	74 483	-	-
Amortization	114 120	111 475	-	-
TOTAL – FRAIS GÉNÉRAUX ET D'ADMINISTRATION	2 941 091	2 754 698	-	-

(suite)

Voir notes afférentes

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds d'administration 2023	Fonds d'administration 2022	Fonds Affectés 2023	Fonds Affectés 2022
ACTIVITÉS DU SYNDICAT				
Cotisations remboursées aux sections locales	465 337	464 688	-	-
Comités et programmes spéciaux				
Salaires – membres	583 972	271 518	-	-
Déplacements, repas et logement	509 001	213 177	-	-
Locaux pour réunions	15 706	13 941	-	-
Conférenciers et droits d'inscription	79 835	27 085	-	-
Traduction	155 826	131 507	-	-
Avantages sociaux	75 065	42 035	-	-
Frais d'audiences	69 065	41 551	-	-
Relations publiques et promotion	693 621	736 517	-	-
Impression diverses	46 924	91 046	-	-
Cotisations à la FCSII / FTTNB	348 494	346 538	-	-
Traduction diverses	94 321	31 054	-	-
Bourses	18 600	18 000	-	-
Dons commémoratifs et cadeaux	2 406	2 077	-	-
Aide aux études	-	-	19 161	17 260
Frais généraux	-	-	29	33
TOTAL – ACTIVITÉS DU SYNDICAT	3 158 173	2 430 734	19 190	17 293
	6 099 264	5 185 432	19 190	17 293
PRODUITS DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES	(118 071)	536 342	18 689	15 655
AUTRES REVENUS				
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	(139)	-	-	-
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES	(118 210) \$	536 342 \$	18 689 \$	15 655 \$

Voir notes afférentes

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État l'évolution des soldes de fonds

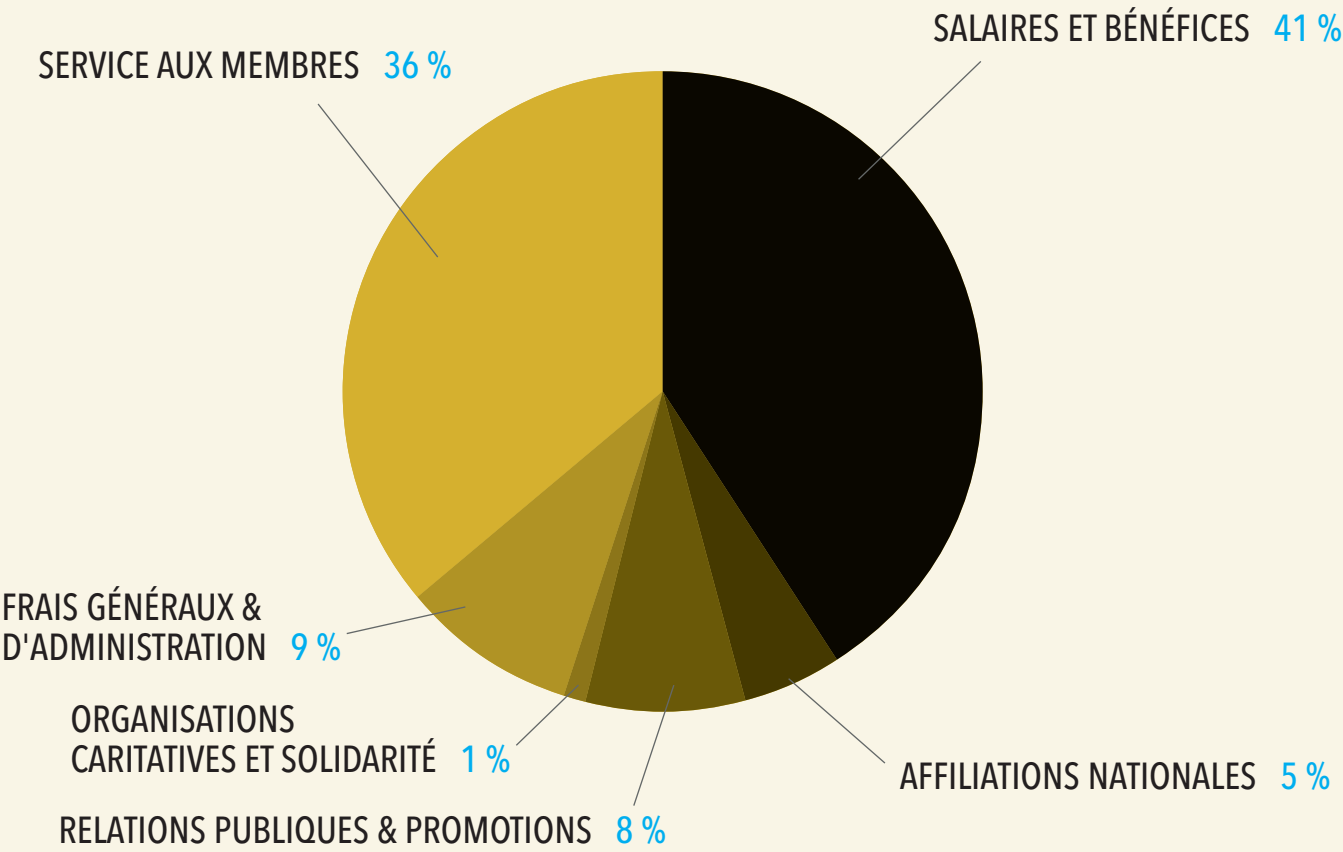
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds d'administration 2023	Fonds d'administration 2022	Fonds affectés 2023	Fonds affectés 2022
SOLDES DES FONDS AU DÉBUT DE L'ANNÉE	4 381 779 \$	3 845 437 \$	5 100 597 \$	5 084 942 \$
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(118 210)	536 342	18 689	15 655
SOLDES DES FONDS, FIN DE L'ANNÉE	4 263 569 \$	4 381 779 \$	5 119 286 \$	5 100 597 \$

Voir notes afférentes

DÉPENSES D'EXPLOITATION POUR 2025

POURCENTAGE DU BUDGET



SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État du flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

	Fonds d'administration 2023	Fonds Affectés 2023	Total 2023	Total 2022
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION				
Excédent (insuffisance) des revenus sur les dépenses	(118 210) \$	18 689 \$	(99 521) \$	551 997 \$
Ajustement pour:				
Amortissement	114 120	-	114 120	111 475
Perte sur cession d'immobilisations corporelles	139	-	139	-
	(3 951)	18 689	14 738	663 472
Changements net dans la balance des opérations des mouvements de fonds non monétaires				
Cotisations à recevoir	(139 964)	-	(139 964)	8 484
Prêts aux employés	(762)	-	(762)	40
Intérêts courus à recevoir	(58 986)	-	(58 986)	(44 941)
Autre comptes à recevoir	21 425	-	21 425	(12 690)
Comptes créditeurs et frais courus	232 572	-	232 572	(186 145)
Frais payés d'avance	(3 858)	-	(3 858)	203
	50 427	-	50 427	(235 049)
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	46 476	18 689	65 165	428 423
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Achats d'immobilisations	(112 081)	-	(112 081)	(44 316)
Changement dans les titres négociables	(311 510)	50 915	(260 595)	(2 113 341)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	555	-	555	-
Trésorerie des activités d'investissement	(423 036)	50 915	(372 121)	(2 157 657)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Transferts entre fonds	(2 817)	2 817	-	-
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	(379 377)	72 421	(306 956)	(1 729 234)
ENCAISSE, DÉBUT DE L'ANNÉE	1 059 269	34 336	1 093 605	2 822 839
ENCAISSE, FIN DE L'ANNÉE	679 892 \$	106 757 \$	786 649 \$	1 093 605 \$
INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE				
Intérêt reçu	(374 484) \$	(4 068) \$	(378 552) \$	(205 888) \$

Voir notes afférentes

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

1. DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick est reconnu comme une organisation syndicale dûment constituée, exonérée d'impôt en vertu de l'alinéa 149(1)k de la Loi de l'impôt sur le revenu. Le Syndicat a été fondé pour améliorer le mieux-être économique et social de ses membres existants et potentiels et leur permettre d'atteindre les objectifs établis à l'article 2 de la constitution du Syndicat. Le Syndicat aide également au règlement des conflits entre ses membres et leurs employeurs.

2. PRINCIPES DE PRÉSENTATION

Les états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. (NCOSBL)

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Comptabilité par fonds

Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick applique la méthode de comptabilité par fonds affectés.

Le fonds d'administration générale sert aux activités administratives de l'organisation et à la prestation des activités régulières du syndicat. Ce fonds fait l'objet de ressources sans restrictions.

Le fonds de défense des membres ne rend compte que des ressources affectées de façon interne servant à financer les activités spéciales du syndicat, au besoin.

Le fonds pour congés d'études des foyers de soins rend compte des ressources grevées d'affectations externes servant, selon les directives du Comité des congés d'études, à financer les programmes de perfectionnement professionnel approuvés auxquels se sont inscrits les membres employés par les foyers de soins.

Incertitude d'évaluation

La préparation des états financiers selon les normes comptables pour les organismes sans but lucratif oblige la direction à faire des estimations et à poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs, des passifs, sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges déclarés au cours de l'exercice. Ces estimations sont revues périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Instruments financiers

Les instruments financiers sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition ou d'émission. Au cours des exercices suivants, les actifs financiers qui sont activement négociés sur les marchés sont comptabilisés à la juste valeur, et les gains et pertes non réalisés portés dans les résultats. Tous les autres instruments financiers sont comptabilisés au coût après amortissement et sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de clôture. Les coûts de transaction sur l'acquisition, la vente ou l'émission d'instruments financiers sont passés en charges à mesure qu'ils sont engagés.

(suite)

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Trésorerie et équivalents de trésorerie

L'encaisse comprend la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les équivalents de trésorerie sont des investissements en bons du Trésor et sont évalués au coût majoré des intérêts courus. Leur valeur comptable se rapproche de la juste valeur puisque leur échéance est dans un délai de moins de 90 jours de leur date d'acquisition.

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût, et amortis sur leur durée d'utilisation estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Terrain	N/A	non amortisable
Bâtiments	4%	méthode de l'amortissement linéaire
Ameublement et équipement	10%	méthode de l'amortissement linéaire
Matériel informatique	25%	méthode de l'amortissement linéaire
Logiciel informatique	50%	méthode de l'amortissement linéaire

Constatation des revenus

Le Syndicat des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour les revenus.

Les cotisations des membres du syndicat sont reconnues à titre de revenu du Fonds général au cours de l'année où elles sont versées ou sont recevables si le montant à recevoir peut être raisonnablement évalué et si la perception des cotisations est raisonnablement assurée.

Les contributions des foyers de soins sont constatées comme un revenu du Fonds des congés d'études des foyers de soins.

Le revenu de placement est constaté comme un revenu du Fonds de fonctionnement lorsqu'il est gagné, sauf le revenu de placement du Fonds des congés d'études des foyers de soins qui est inscrit dans ce fonds.

Titres négociables

Le Syndicat a l'habitude d'investir principalement dans des instruments productifs d'intérêt et de les détenir jusqu'à l'échéance. Par conséquent, les titres négociables sont dans la catégorie des titres détenus jusqu'à échéance et leur coût amorti est inscrit au registre.

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2023

4. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de l'organisme comprennent des titres négociables et des éléments de fonds de roulement ordinaires. Sauf indication contraire, la direction estime que la juste valeur de tous ces éléments se rapproche de leur valeur comptable ou ne peut être établie en raison de l'incertitude concernant l'échéancier des flux de trésorerie connexes.

Sauf indication contraire, la direction est d'avis que l'organisme n'est pas exposé à des risques financiers importants en raison de non-paiement de sommes que doivent rembourser les membres et d'autres débiteurs (risque de crédit), ou à des variations des prix des produits de base, des taux d'intérêt ou d'autres prix fixés par le marché. Les placements en titres négociables représentent la principale source de risques, principalement un risque de crédit et un risque de taux d'intérêt. L'organisme a adopté une politique de placement conservatrice avec un portefeuille diversifié d'instruments financiers de haute qualité.

5. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement Cumulé	2023 Valeur comptable	2022 Valeur comptable
Terrain	281 722 \$	- \$	281 722 \$	281 722 \$
Bâtiments	2 074 519	1 296 184	778 335	861 316
Ameublement et équipement	384 083	301 054	83 029	15 109
Matériel informatique	146 858	100 591	46 267	36 006
Logiciel informatique	149 509	139 534	9 975	7 904
	3 036 691 \$	1 837 363 \$	1 199 328 \$	1 202 057 \$

6. À RECEVOIR DES (À VERSER AUX) FONDS

Les prêts interfonds résultent habituellement des revenus répartis au prorata ou qui doivent être transférés d'un fonds à un autre. Dès que les recettes sont perçues, les prêts sont payés. Les soldes interfonds ne portent pas intérêt et sont enregistrés sous formes de montants à payer. En fin d'année, les soldes étaient 6,411 \$ (2022 - 3,594 \$).



Rallye de la Coalition de santé à Charlottetown

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Titres négociables

(Annexe 1)

Au 31 décembre 2023

	2023 <i>valeur comptable</i>	2022 <i>juste valeur</i>
FONDS D'ADMINISTRATION		
Omista Credit Union		
CPG, à 5,10%, date d'échéance, octobre 2024	105 409 \$	105 409 \$
Action Credit Union	5	5
BMO Nesbitt Burns		
CPG, Canadian Western Bank, à 3,67%, date d'échéance, juin 2029	248 633	247 438
fonds d'obligations, CIBC, à 4,20%, date d'échéance, juillet 2027	398 404	399 710
fonds d'obligations, CIBC, à 5,20%, date d'échéance, juin 2024	256 000	252 664
fonds d'obligations, BRC, à 5,75%, date d'échéance, novembre 2026	301 074	307 088
Scotia McLeod		
Scotia Wealth compte d'épargne à intérêt élevé	2 907	2 907
Scotia Wealth fonds d'obligations de sociétés canadiennes	118 294	109 353
Scotia Wealth fonds de revenu à taux variable	75 004	68 122
Scotia Wealth obligations gouvernementals à court-milieu terme	109 537	103 016
Scotia Wealth fonds des dividendes américaines	31 030	38 186
Scotia fonds des dividendes canadiennes	50 834	54 030
Banque Scotia		
CPG, Banque Scotia, à 5,20%, date d'échéance, mars 2024	775 000	775 000
CPG, Banque Scotia, à 5,50%, date d'échéance, janvier 2025	300 000	300 000
TOTAL DES TITRES NÉGOCIABLES VENANT DES FONDS D'ADMINISTRATION	2 772 131 \$	2 762 928 \$
FONDS AFFECTÉS		
Omista Credit Union		
Action Credit Union	5	5
BMO Nesbitt Burns		
CPG, Bank of Montreal, à 1,55%, date d'échéance, janvier 2024	865 000	865 000
CPG, Bank of Montreal, à 1,60%, date d'échéance, janvier 2025	865 000	865 000
CPG, Bank of Montreal, à 3,45%, date d'échéance, avril 2026	350 000	350 000
Scotia McLeod		
Scotia Wealth compte d'épargne à intérêt élevé	14 389	14 389
Scotia Wealth fonds d'obligations de sociétés canadiennes	587 387	543 506
Scotia Wealth fonds de revenu à taux variable	372 822	338 584
Scotia Wealth obligations gouvernementals à court-milieu terme	543 911	512 046
Scotia Wealth fonds des dividendes américaines	155 776	189 860
Scotia fonds des dividendes canadiennes	254 150	268 547
Scotiabank		
CPG, Banque Scotia, à 5,20%, date d'échéance, mars 2024	975 500	975 500
CPG, Banque Scotia, à 4,00%, date d'échéance, avril 2024	35 000	35 000
TOTAL DES TITRES NÉGOCIABLES VENANT DES FONDS AFFECTÉS	5 018 940	4 957 437
TOTAL DES TITRES NÉGOCIABLES	7 791 071 \$	7 720 365 \$

Voir notes afférentes

RAPPORT DU COMITÉ DES FINANCES

PAR MARIA CORMIER

Le comité des finances s'est réuni au bureau provincial du SIINB les 28 et 29 mai 2024.

Les membres du comité sont Jéhanne St-Cœur, Sheila Ebbett, Bonnie Speed et moi-même, Maria Cormier, vice-présidente des finances du SIINB. Debbie Gill, directrice des opérations, Paula Doucet, présidente, et Matt Hiltz, directeur général, sont les membres d'office.

Peter Spacek, du cabinet comptable Spacek, Armstrong & Norrad, a rencontré le comité pour examiner les états financiers vérifiés de 2023. Il signale que le SIINB a fait l'objet d'une bonne vérification et que le déficit global pour 2023 est de 114 973 \$.

Le comité a eu des discussions approfondies sur la préparation du budget 2025, qui est inclus dans cette édition du Parasol. La plupart des discussions et des idées ont porté sur la manière de réduire les coûts tout en maintenant le même service aux membres.

Le comité a formulé de nombreuses recommandations à l'intention du conseil d'administration :

- La réunion virtuelle du conseil exécutif et éventuellement l'AGA;
- La possibilité d'alterner les AGA en personne et en ligne;
- Une révision du temps passé à l'AGA afin de réduire le nombre de jours de présence en personne et d'augmenter le nombre de jours de réunion;
- Le remplacement du remboursement intégral du salaire par une indemnité journalière pour les jours de congé lorsque vous assistez à une réunion;
- La possibilité de fixer un budget pour la FCSII, l'École du travail de l'Est, etc., lorsque des déplacements sont nécessaires, plutôt qu'un nombre arbitraire de participantes et participants, tout en sachant que si cette option est acceptée par le conseil d'administration, elle nécessiterait un changement de politique;
- L'organisation à l'avenir des séances de formation en ligne plutôt qu'en personne;
- L'examen de modalités des futures augmentations de cotisations (pourcentage ou taux fixe).

Le comité avait également pour tâche d'évaluer un moyen de permettre à un plus grand nombre de membres d'assister à ces réunions afin d'encourager de nouveaux membres à s'investir dans le SIINB.

Le comité des finances recommande les points suivants aux fins d'examen dans le cadre du budget 2025 :

1. Il faut contacter les sections locales pour savoir si elles sont des sections locales de type 1 ou de type 2 en matière de gouvernance financière et leur donner un délai jusqu'au 31 décembre 2024, pour prendre une décision.



Comité des finances



Maria Cormier
Dr. Georges L.-Dumont Hospital, Moncton

2. Il faut contacter les sections qui ont encore des prélèvements en place pour qu'elles les suppriment d'ici le 31 décembre 2024.
3. L'augmentation des cotisations à compter du 1^{er} janvier 2025 sera fixée à 67,91 \$ (par rapport au montant actuel de 59,02 \$ de l'année 2011). La formule du manuel de politique a été maintenue pour calculer l'augmentation des cotisations.
4. Le kilométrage du SIINB doit être augmenté pour refléter la politique actuelle du GNB à 0,58 cent par kilomètre à partir de cette AGA (cette somme a été calculée dans le budget 2025).

J'aimerais remercier le comité pour ces deux journées entières d'idées et de discussions ouvertes sur les responsabilités fiduciaires du budget du SIINB.

Le tout soumis respectueusement,

La vice-présidente des finances,

Maria Cormier, II

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU N.-B.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2025

REVENUS	Budget 2025 Proposé	Budget 2024 Approuvée
Cotisations	5,655,296	5,616,343
Revenu des placements	315,000	240,000
TOTAL DES REVENUS	5,970,296 \$	5,856,343 \$
DÉPENSES		
Frais généraux et administratifs		
Salaires	2,083,244	1,874,880
Heures supplémentaires	4,000	2,890
Avantages sociaux	433,582	420,068
Programmes de formation pour le personnel	33,000	33,000
Déplacements	104,000	90,000
Allocation pour voiture	56,400	45,600
Fournitures de bureau et dépenses	64,000	57,000
Contrat de services/soutien TI	80,000	50,000
Amortissement	119,000	115,000
Bibliothèque	11,000	10,500
Location et dépenses d'équipement de bureau	26,000	15,350
Frais de gestion des investissements/bancaires	29,000	29,000
Assurances et cautionnement	21,750	20,000
Dépenses téléphoniques	41,000	56,000
Honoraires professionnels	25,000	20,000
Impôt foncier	76,661	76,000
Services publics	22,536	22,000
Réparation et entretien du bâtiment	73,000	63,000
Locatifs	51,600	16,000
Personnel occasionnel temporaire	7,500	-
Recrutement des employés	-	5,000
Total - frais généraux et d'administration	3,362,273 \$	3,021,288 \$
ACTIVITÉS DU SYNDICAT		
Cotisations remboursées aux sections locales	388,560	475,800
Dépenses du comité		
Assemblée générale annuelle	528,134	406,223
Conseil exécutif	300,266	279,433
Conseil d'administration	101,897	220,524
École du travail de l'Est	-	211,227
AGA du AIINB	-	-
Négociation et relations employeurs-employés	323,204	486,654
Formations des membres (Leadership en Action)	118,834	133,612
Finances, CPCMSC, Org. de l'assemblée ann., arbitrages)	34,778	30,055
Inf.: Aide aux études - Partie III/Foyers de soins	10,169	10,088
Convention du CTC	-	-
Convention de la FITNB	18,221	-
Congrès biennal de la FCSII	167,200	-
Relations publiques et promotions	612,000	557,000
Programme d'aide - frais juridiques	5,000	5,000
Fonds d'aide aux sections locales	-	1,000
Motivation des membres	75,000	125,000
Frais postaux et d'expédition	44,000	40,000
Programme de stages	-	12,750
Frais d'impressions	100,000	35,000
Cotisations à la Fédération Canadienne	239,550	237,900
Cotisations à la Fédération des travailleurs et travailleuses du N.-B.	110,193	109,434
Dépenses liées aux audiences	50,000	55,000
Bourses d'études	27,600	27,600
Traduction general	50,000	35,000
Dons commémoratifs et cadeaux	2,500	2,500
Communications avec les membres	50,000	50,000
Total des activités du syndicat	3,357,106	3,546,800 \$
Dépenses totales	6,719,379	6,568,088
Excédents des recettes (dépenses) pour l'année	(749,083)	(711,745) \$
Transfert de placements	0	0
Surplus (Déficit)	(749,083) \$	(711,745) \$

NOTES AU BUDGET

REVENUS

Cotisations – Selon le taux de 1,025 % du salaire annuel à l'échelon G de la classe A de janvier 2011.

Revenu de placement – Intérêts créditeurs sur le portefeuille de titres.

DÉPENSES GÉNÉRALES ET ADMINISTRATIVES

Salaires – Cette somme comprend le salaire de 21 employés et employés à temps plein, dont la présidente et la première vice-présidente.

Heures supplémentaires – Pour tous les employés et les employées des unités de négociation. Le directeur général ou la directrice des opérations doit approuver les heures supplémentaires.

Avantages sociaux des employés et employés – Cotisations de l'employeur au RPC; prestations d'assurance-emploi, au régime de retraite de CES, à Travail Sécuritaire NB, au régime collectif d'assurance-maladie; autres avantages négociés.

Programme de formation du personnel – Ateliers, colloques et congés d'études.

Indemnité de voiture – Pour le directeur général, les ART, la présidente et la première vice-présidente.

Location d'équipement de bureau – Comprend les frais de location et fournitures pour l'équipement postal et de photocopieur.

Frais postaux et d'expédition – Comprendent les frais de messageries et les frais postaux.

Amortissement – Les immobilisations sont amorties aux taux suivants : 4 % bâtiment; 10 % pavage; 10 % ameublement et équipement; 25 % matériel informatique; 50 % logiciels informatiques.

Réparation et entretien des bâtiments – Comprendent le déneigement, l'entretien de la pelouse, le service de concierge et l'entretien général.

Biens locatifs – Logements locatifs pour la présidente et la première vice-présidente.

Bibliothèque – Coût des journaux, magazines, livres en droit du travail et abonnements annuels aux sites Internet de recherche.

Assurances et cautionnement – Assurance-incendie pour l'édifice et assurance-responsabilité pour le personnel juridique et pour les membres du conseil d'administration ainsi que les agentes et agents.

Communications – Toutes les dépenses téléphoniques et les dépenses liées à la gestion et au maintien du site Web.

Honoraires professionnels – Honoraires du vérificateur et pour autres services professionnels.

DÉPENSES – ACTIVITÉS DU SYNDICAT

Remboursement des cotisations aux sections locales – Le bureau provincial rembourse aux sections locales 5 \$ par membre par mois.

Salaires des membres – Coût de remplacement du salaire des membres qui assistent aux réunions du SIINB.

Salles de réunions – Coût de location de salles de conférence et dépenses liées aux pauses-café.

Interprétation simultanée – Coût de location des équipements et des services d'interprétation.

Relations publiques et promotion – 500 000 \$ pour les campagnes de relations publiques et la recherche syndicale, et 57 000 \$ à l'appui de différents organismes affiliés, dont les coalitions provinciales ou nationales de la santé, le Front commun pour la justice sociale du N.-B., la Coalition pour l'équité salariale du N.-B., et autres initiatives approuvées par le conseil d'administration, ou à la suite de motions adoptées lors de l'assemblée générale annuelle.

Motivation des membres – Comprend le coût des articles promotionnels, les articles promotionnels du syndicat et le financement des sections locales pour souligner la Semaine nationale des soins infirmiers.

Impression – Impression des livrets, brochures, conventions collectives, bulletins trimestriels et *Parasol*.

Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et d'infirmiers – Les cotisations se chiffrent à 2,50 \$ par membre par mois. Cette somme comprend l'affiliation au CTC.

Cotisations à la Fédération des travailleurs et des travailleuses du N.-B. – Les cotisations se chiffrent à 1,15 \$ par membre par mois.

Frais d'audience – Comprendent les frais de justice, les expertises médicales et les honoraires des arbitres.

Traduction générale – Coût de traduction de l'information écrite destinée aux membres.

SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET INFIRMIERS DU N.-B.

PLACEMENTS AU 31 JUILLET 2024

			DURÉE	DATE D'ÉCHÉANCE	TAUX D'INTÉRÊT	CAPITAL INVESTISSEMENT	
PLACEMENTS - FONDS GÉNÉRAL							
BMO Nesbitt Burns GIC	Royal Bank Bond	#270-0097211	3 ans	03 nov. 26	5,75%	331 000	\$
BMO Nesbitt Burns	GIC	#270-0097211	4 ans	13 juin 28	4,52%	250 000	\$
BMO Nesbitt Burns	CIBC Bond	#270-0097211	5 ans	20 jul. 27	4,20%	410 000	\$
BMO Nesbitt Burns	CWB Bond	#270-0097211	4 ans	21 juin 28	4,45%	256 000	\$
ScotiaWealth Mgmt	Mutual Funds	#886-04775	6 ans	2026	3,50%	379 132	\$
Scotia Wealth Mgmt	Broker cash	#886-04775	cash	2026	3,50%	3 089	\$
Omista Credit Union	GIC	#61545-41-2	1 an	10 oct. 24	5,10%	105 409	\$
Scotiabank	GIC	26R5XC	1 an	19 mars 25	4,50%	800 000	\$
Scotiabank	GIC	36340343	13 mois	11 jan. 25	5,50%	300 000	\$
Investissement total - Fonds général						2,834,630	\$
PLACEMENTS - FONDS DE DÉFENSE DES MEMBRES							
BMO Nesbitt Burns	GIC	#270-0097211	2 ans	10 jan. 25	1,60 %	865 000	\$
BMO Nesbitt Burns	TD Bond	#270-0097211	3 ans	12-Jan-27	4,71%	893 000	\$
BMO Nesbitt Burns	GIC	#270-0097211	4 ans	7 avril 26	3,45 %	350 000	\$
Scotiabank	NR GIC	36340343	13 mos	19 avril 25	5,10%	1 000 000	\$
Scotia Wealth Mgmt	Mutual Funds	#886-04774	6 ans	18-Jul-05	3,50%	1 886 215	\$
Scotia Wealth Mgmt	Broker cash	#886-04774	cash	18-Jul-05	3,50%	15 363	\$
Investissement total - Fonds de défense des membres						5 009 578	\$
PLACEMENTS - FOND D'ÉDUCATION DES FOYERS DE SOINS							
Scotia Bank	GIC	36340343	1 an	08 fév 25	5,10%	50 000	\$
Scotia Bank	GIC	36340343	1 an	27 mai 25	4,25%	35 000	\$
Investissement total - Fond d'éducation des foyer de soins						85 000	\$



DATES	ÉVÉNEMENTS/DATES LIMITES
Du 21 au 24 octobre 2024	50 ^e Assemblée générale annuelle du SIINB, Delta Fredericton
28 novembre 2024 28 février 2025 28 mai 2025 28 août 2025	Dates limites de présentation d'une demande d'aide aux études pour les infirmières et infirmiers de la Partie III, et les infirmières et infirmiers gestionnaires et surveillants
15 octobre 2024 15 février 2025 15 juin 2025	Dates limites de présentation d'une demande d'aide aux études pour les infirmières et infirmiers des foyers de soins
8 mars 2025	Journée internationale des femmes
Du 1 au 3 avril 2025	Réunions du conseil exécutif du SIINB
Du 5 au 11 mai 2025	Semaine nationale des soins infirmiers
Du 2 au 6 juin	Congrès biennal de la FCSII – Niagara Falls, Ontario
27 juin 2025	Date limite pour les résolutions et les modifications aux statuts et aux règlements administratifs
1 août 2025	Date limite pour la nomination à la 1 ^e vice-présidence et la 2 ^e vice-présidence
26 septembre 2025	Date limite de réception des mises en candidatures pour le prix Glenna Rowsell
Le 30 septembre 2025	Date limite de réception des demandes de bourses d'études: • Bourses d'études à l'intention des familles • Bourses d'études du SIINB (étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e année en sciences infirmières) • Bourses d'études postsecondaires du SIINB • Bourses d'études en sciences infirmières de la FCSII • Bourses d'études John MacDonald
Du 20 au 23 octobre 2025	Assemblée générale annuelle du SIINB – Moncton, N.-B.

ABRÉVIATIONS ET ACRONYMES

AFSNB Association des foyers de soins du Nouveau Brunswick

AIIC Association des infirmières et infirmiers du Canada

AIINB Association des infirmières et infirmiers du Nouveau Brunswick

AIIO Association des infirmières et infirmiers de l'Ontario

ANB Ambulance Nouveau-Brunswick Inc.

ART Agent ou agente des relations de travail

B.Sc. Baccalauréat en science

B.Sc.Inf. Baccalauréat en sciences infirmières

CCRI Comité collaboratif sur les ressources infirmières

CEN Conseil exécutif national

CEP Comité d'exercice de la profession

RRPCES Régime à risques partagés de certains employés syndiqués

CII Conseil international des infirmières

CTC Congrès du travail du Canada

DSI Directrice ou directeur des soins infirmiers

ETP Équivalent temps plein

FCSII Fédération canadienne des syndicats d'infirmières et infirmiers

FTTNB Fédération des travailleurs et des travailleuses du Nouveau Brunswick

GNU Global Nurses United

IAA Infirmière auxiliaire autorisée ou infirmier auxiliaire autorisé

IFE Infirmier(e) formé(e) à l'étranger

ICIS Institut canadien d'information sur la santé

LRI Loi sur les relations industrielles

LRTSP Loi relative aux relations de travail dans les services publics

NCLEX-RN® National Council Licensure Examination for Registered Nurses

OIT Organisation internationale du Travail

PEM Programme extra mural

PSP Préposé ou préposée aux soins personnels

RCN Royal College of Nursing

RCT Rapport sur les conditions de travail

RPSPNB Régime de pension du secteur public du Nouveau Brunswick

RRS Régie régionale de la santé

SCFP Syndicat canadien de la fonction publique

SIICB Syndicat des infirmières et infirmiers de la Colombie-Britannique

SIÎPÉ Syndicat des infirmières et infirmiers de l'Île du Prince Édouard

SIITNL Syndicat des infirmières et infirmiers immatriculés de Terre Neuve et Labrador

SIIM Syndicat des infirmières et infirmiers du Manitoba

SIINÉ Syndicat des infirmières et infirmiers de la Nouvelle Écosse

SIIS Syndicat des infirmières et infirmiers de la Saskatchewan

SIUA Syndicat des infirmières unies de l'Alberta

SLD Soins de longue durée

SNB Syndicat du Nouveau Brunswick

SNS Service national de la santé

SSRV Société des services de retraite Vestcor



DONS ET CONTRIBUTIONS

EFFECTUÉS PAR LE SIINB EN 2023

ORGANISME	MONTANT
Coalition pour l'équité salariale du N.-B.	5 000 \$
Capacité NB	5 000 \$
Guide annuel de la prévention du crime de l'Association de policiers du Nouveau-Brunswick	300 \$
Front commun pour la justice sociale	5 000 \$
Food Depot Alimentaire	10 000 \$
NB Media Co-op	5 000 \$
Coalition de la santé du NB	5 000 \$
Société canadienne du cancer	2 500 \$
SCFP, local 486	1 000 \$
Publications du CEM	778 \$
Fondation des maladies du coeur et de l'AVC	5 000 \$
FSCII et fonds d'aide à l'Ukraine	3 000 \$
LRC, FTTNB, MADD, ACPNB et AIIC	3 721 \$
River of Pride, secours aux pompiers de St. Andrews	1 500 \$
Courageous K9, CPANB, ACPNB et livre d'activité de l'hôpital	2 283 \$
Fleurs et dons en souvenir d'une personne	3 235 \$
Total des dons et contributions pour 2023	58 317 \$

14 maisons de transition*	22 432 \$
---------------------------	-----------

*Le SIINB a été en mesure de faire un don de 22 432 \$ aux maisons de transition du Nouveau-Brunswick. Ces dons ont été rendus possibles grâce à l'accord de services administratifs conclu entre le SIINB et Johnson Assurance.

[illegible]



WWW.SINB.CA
SYNDICAT DES INFIRMIÈRES ET
INFIRMIERS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

